

Les pays pauvres
ont déjà trop payé...
annulons la dette !



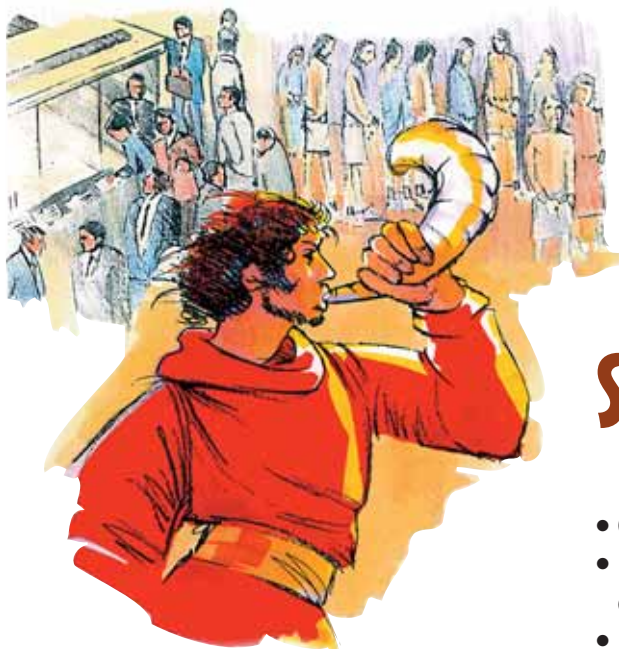
SEL
Service d'Entraide et de Liaison
SENSIBILISATION



157 rue des Blains - 92220 BAGNEUX
Tél. 01 45 36 41 51
contact@selfrance.org

www.selfrance.org

UNE ACTION CHRÉTIENNE DANS UN MONDE EN DÉTRESSE



SOMMAIRE

- Qu'a-t-il donc fait ? Lui rien, mais...
- Pourquoi le S.E.L. demande-t-il l'annulation de la dette des pays pauvres ?
- L'annulation des dettes : un principe vieux de 4 000 ans
- Le Jubilé : un nouveau départ
- Le poids de la dette
- Chronique d'une responsabilité partagée
- Pour mieux comprendre
- Six questions – six réponses
- Un parallèle : l'abolition de l'esclavage
- Le chrétien et la pétition
- Remets-nous nos dettes comme nous aussi nous les avons remises à nos débiteurs !

• Animation du culte

- Réflexion en petits groupes
- Sketch : Jaipindsou et Jaipadsou
- Jeux de mise en situation réelle : couvrez-vous ! et faites vos courses !

Activités pour les enfants

- Histoire du serviteur endetté en bande dessinée
- Le jeu des cinq erreurs

Activités manuelles :

- Fabrique une chaîne avec tes copains
- Préparation d'ananas enchaînés flambés

• Soirée-débat pour les jeunes

- Cercle de dames
- L'exemple d'Esther

- Qui choisir comme compagnons de tables ?
- Repas exotique et endettement
- Recettes du Sud

- Clip
- Affiche



Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier :

Jubilée 2000 Coalition (UK), Tear Fund UK, Tear Australie, Dorothee White pour la traduction du sketch et Aline Lebert pour l'illustration de la bande dessinée « Le serviteur endetté ».



QU'A T-IL DONC FAIT ?

LUI RIEN , MAIS ...

Il vit dans un pays pauvre qui a emprunté de l'argent à une époque où les banques occidentales prêtaient généreusement aux pays en développement afin de faire fructifier leur trop plein d'argent. Mais depuis, les taux d'intérêt ont beaucoup évolué et la dette d'abord supportable par ces pays emprunteurs est devenue de plus en plus insoutenable. C'est un gros nuage qui pèse au-dessus des épaules de la population démunie de ces pays pauvres.

Lui-même n'a pas emprunté, mais c'est lui qui paie. Afin de rembourser sa dette extérieure, son pays a dû se résoudre à réduire ses budgets de santé et d'éducation. La maladie et la malnutrition progressent. Le prix des denrées de base n'est plus subventionné par l'Etat et les prix s'envolent.

Il doit maintenant travailler dur pour faire rentrer des devises dans son pays pour rembourser la dette. Pour payer la dette, il faut augmenter les exportations des ressources du pays comme le café, le cacao, le coton, le bois, etc. Tous les pays ont agi ainsi durant une même période ce qui a fait chuter le prix des matières premières et donc il faut travailler encore plus dur. La valeur des exportations des pays pauvres ne cesse de baisser.

Jour après jour, la dette pénalise le développement de son pays.

En moyenne, les pays en développement consacrent chaque année 456 milliards de \$ au remboursement de la dette.

VOILÀ BEAUCOUP DE NUAGES DANS LA VIE DE CET HOMME, DE SES ENFANTS ET DES ENFANTS DE SES ENFANTS.

Sachant que les conditions de vie de millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pourraient être améliorées, et que les moyens existent, l'annulation des dettes des pays les plus pauvres reste d'actualité ! Pourtant, même en 2009, malgré toutes les promesses, tout n'a pas été entrepris pour sortir les pays pauvres du poids de la dette.



Pourquoi le S.E.L. s'engage pour l'annulation de la dette ?

Deux raisons essentielles :

1 Les faits eux-mêmes : en tant qu'organisation humanitaire dans les pays les plus pauvres, nous voyons les dégâts causés par le faible niveau de l'engagement de l'État dans les domaines de la santé et de l'éducation ; pour rembourser une dette démesurée par rapport aux possibilités, les budgets sociaux sont réduits, et ce sont les populations les plus démunies qui sont les plus touchées.

Il faut briser cette chaîne qui emprisonne tant d'êtres humains.

En 2005, plus de 500 000 femmes sont mortes durant leur grossesse ou suite de l'accouchement. 86 % vivaient en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Le manque de soins dans ces régions s'explique notamment par l'utilisation des fonds disponibles pour le remboursement de la dette.

Source : Rapport OMD 2008.

2 Cette campagne nous semble profondément biblique. Dieu avait à l'avance prévu ce type de situation, et nous a laissé des directives dans des textes aussi anciens que Exode 22 ou Lévitique 25 (texte du Jubilé) : périodiquement les compteurs devaient être remis à zéro pour que les inégalités ne deviennent pas insupportables et que chaque génération puisse revivre sans porter tout le poids des erreurs du passé. De même, Jésus est venu pour offrir un nouveau départ à tous ceux qui croiraient en lui, et il a commencé son ministère par le rappel de ce principe du Jubilé (Luc 4). C'est, en réalité, une formidable occasion pour les chrétiens d'actualiser le principe du Jubilé !

En 1999, le S.E.L. a rejoint de nombreuses associations dont beaucoup d'ONG chrétiennes de par le monde, pour mobiliser les chrétiens dans le vaste mouvement « Jubilé 2000, annulons la dette ». 10 ans après, la dette est toujours un fardeau pour l'Afrique (300 milliards de dollars de dette extérieure) ; seuls 23 pays sur 41 ont réellement bénéficié d'allègements de dette promis mais ces allègements restent minimes. Pourtant, l'annulation des dettes des pays les plus pauvres demeure un des moyens pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement !

Patrick Guiborat
Directeur Général du S.E.L.



L'annulation de la dette

un principe biblique vieux de 4 000 ans

Les premiers textes bibliques concernant l'annulation de la dette se trouvent dans le livre de l'Exode¹, dans celui du Lévitique² et dans celui du Deutéronome³. Avant que le peuple d'Israël n'occupe la terre promise, Dieu lui avait donné des commandements d'ordre économique permettant un nouveau départ à des échéances régulières, dans les domaines de la dette, de l'esclavage et de la propriété. Chacun assumait ses échecs et ses succès, mais périodiquement, les compteurs étaient remis à zéro pour que les inégalités ne deviennent pas insupportables et que chaque génération puisse vivre sans porter tout le poids des erreurs et des injustices du passé. Tous les sept ans (année sabbatique), et surtout tous les cinquante ans (le jubilé), Dieu voulait permettre un nouveau départ. Pourquoi ? Parce que lui-même a offert un nouveau départ à son peuple, et il lui demande de faire de même : puisque Dieu nous offre le pardon pour nous permettre un nouveau départ, il nous appelle à faire de même.

Il n'est pas question, bien sûr, de faire appliquer cette loi mosaïque en tant que telle à notre monde d'aujourd'hui ! Mais les principes qui se trouvent dans ces textes sont d'une formidable actualité quant au problème de la dette de nombreux pays en développement : Dieu ne veut-il pas nous interpeller, 2 000 ans après la naissance de son Fils ? En effet, Jésus est venu offrir un nouveau départ à tous ceux qui croiraient en lui, et il a commencé son ministère par le rappel de ce principe du jubilé :

« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres [...] Pour publier une année de grâce du Seigneur⁴. »

Jésus a commencé son ministère en annonçant à tous la possibilité d'un nouveau départ : il s'est appuyé sur plusieurs textes de l'Ancien Testament, où Dieu ordonne à son peuple de recommencer périodiquement à zéro pour que chacun puisse avoir une nouvelle chance. Ce principe biblique n'est-il pas aujourd'hui d'une actualité brûlante en ce qui concerne les dettes les plus graves des pays les plus pauvres ?

Coalition

Le mouvement Jubilé 2000 a été lancé par des chrétiens britanniques convaincus qu'il fallait agir au niveau des institutions politiques et financières pour promouvoir l'annulation de la dette pour les pays les plus pauvres. À l'occasion de la rencontre du G7, en juin 1998 à Birmingham en Angleterre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont fait une chaîne humaine dans les rues de la ville pour symboliser les liens qui entravent le développement des pays du Sud. Par la suite, le mouvement s'est structuré dans plus de 40 pays et une pétition demandant l'annulation de la dette des 42 PPTÉ (Pays Pauvres Très Endettés, liste établie par la Banque Mondiale) a été lancée. Elle a circulé dans plus de 120 pays, rassemblant des associations confessionnelles et laïques vers un même objectif. La pétition a permis de recueillir 24 millions de signatures pour la plus grande pétition de l'histoire du monde qui a été présentée aux dirigeants des huit pays les plus riches du monde réunis lors du sommet du G8 à Cologne le 19 juin 1999 (Allemagne). En mars 2001, la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette », qui avait relayé en France la pétition (530 000 signatures dans l'Hexagone), a décidé de poursuivre son action en devenant la « Plate-forme Dette & Développement ».

Fin 2005, six ans après la mise en place de l'initiative, seuls 18 pays ont bénéficié d'allègements promis. Mars 2008⁵, des allègements de dette ont été approuvés en faveur de 33 pays, dont 27 en Afrique, pour un montant total de 49 milliards de dollars EU (en valeur actualisée nette au point de décision), dont l'effet est étalé sur des décennies. Huit autres pays sont éventuellement admissibles à l'assistance au titre de l'initiative PPTÉ.

Patrick Guiborat,
directeur général du S.E.L.

1. Exode 22.24-26
2. Lévitique 25

3. Deutéronome 15.1-15
4. Luc, 4.18-19

5. FMI



Le Jubilé - un nouveau départ

Des commandements posés dès le livre de l'Exode

Dans les conditions d'occupation du pays d'Israël, Dieu, le véritable possesseur du pays, a donné à son peuple des commandements pratiques pour permettre régulièrement un nouveau départ tous les 50 ans. Chacun assume ses échecs et ses succès, mais les compteurs devaient être remis à zéro pour que les inévitables inégalités ne deviennent pas insupportables et que chaque nouvelle génération puisse se lancer dans la vie sans porter le poids des erreurs du passé (Exode 22.24-26, Lévitique 25, Deutéronome 15). La seule mise en pratique connue se trouve dans le livre de Néhémie (chapitre 5), à l'occasion du retour de l'exil : le lien entre remise de dettes et probité est à noter.

Un appel des prophètes,

qui ont également repris ces principes de l'année du Jubilé. Citons d'abord Ezéchiël 18 quant au transfert des responsabilités des parents vers les enfants, et bien sûr Esaïe au chapitre 58 qui contient de nombreuses allusions (le cor, le partage, le pays à nouveau habitable), et surtout le chapitre 61 qui annonce déjà Celui qui porte en lui le message de l'année de grâce du Seigneur.

Dans le Nouveau Testament,

Jésus commence son ministère public en annonçant à tous la possibilité d'un nouveau départ (Luc 4.18 à 21, en référence à Esaïe et au jubilé). Dans le Notre Père, Jésus précise que le pardon de nos « dettes » (c'est le mot !) dépend du pardon que nous offrons dans nos propres relations, et la parabole du serviteur impitoyable (Matthieu 18.23 à 35) abonde dans ce sens. Ces paroles ont avant tout une portée spirituelle, mais ne doit-on pas aussi les étendre à d'autres situations ?

Dans l'Eglise naissante, les premiers chrétiens avaient-ils en tête le début d'une année de grâce lorsqu'ils ont partagé leurs biens (Actes 2 et 4) ?

Finalement quelle cohérence depuis l'Exode ?

- Une exigence économique pratique dans l'A.T. qui avait sa valeur en tant que telle, mais qui démontrait le principe de la grâce de Dieu et qui finalement préfigurait la venue du Christ, celui qui allait lancer le Grand Jubilé, cette année de grâce dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui.
- Cet esprit de jubilé permet aussi aujourd'hui de multiples mises en pratique : application du pardon dans nos vies et nos relations, regard neuf et plein d'espérance dans des situations apparemment bloquées, lutte contre tous les esclavages, et aujourd'hui ... annulation de la dette pour les pays les plus pauvres.

L'esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres...

Pour publier une année de grâce du Seigneur

Luc 4:18-19



Le poids de la dette

L'Afrique reverse davantage d'argent aux pays du Nord qu'elle n'en reçoit de leur part.

Le poids de la dette extérieure sur les pays pauvres est insoutenable. Celle-ci n'est pas la seule cause des difficultés, mais elle les aggrave fortement, pesant sur les recettes nationales. Elle creuse encore les inégalités au détriment des couches sociales les plus vulnérables, pour lesquelles les manques de services de l'État sont les plus graves. Le service de la dette coûte chaque année à l'Afrique subsaharienne quatre fois ce qu'elle dépense en santé et en éducation. Par exemple, en 2007, le Burkina Faso a versé 57 millions de dollars au titre du service de la dette.

Dégradation des termes de l'échange ?

En 1972, un camion coûtait l'équivalent de 6 tonnes de coton ; en 1999, il fallait 25 tonnes de coton pour acheter le même camion.

Il est maintenant trop tard pour revenir 30 ans en arrière : les consommateurs que nous sommes ont bénéficié des bas prix des produits importés et notamment des matières premières, en provenance des pays en développement.

Pour se procurer les devises internationales (surtout le dollar américain) indispensables au remboursement de leur dette, beaucoup de pays ont dû multiplier leurs exportations ; d'où l'augmentation de la concurrence internationale, la baisse des prix et les revenus dérisoires pour les populations locales. Et finalement, malgré l'augmentation des exportations, il n'y a plus assez de devises qui rentrent pour rembourser la dette.

Un commerce international plus équitable est aussi une condition pour que les nouveaux emprunts ne redeviennent plus un fardeau insupportable. Le pasteur Samuel Yameogo conclut : « Si l'on devait fixer le prix de nos matières premières à leur juste valeur, peut-être ne parlerait-on plus de la dette du tiers-monde. Car nous l'aurions payée avec dignité et nous ne nous attendrions pas à une remise gracieuse qui nous pousse à dire merci ».

Comment en est-on arrivé là ?

Jusqu'en 1971

Dans les années soixante, le gouvernement américain a dépensé plus d'argent qu'il n'en avait et a donc fabriqué de plus en plus de dollars. Pour cette raison, la parité fixe qui existait entre la valeur du dollar et celle de l'or a fini par être rompue en 1971, et la valeur du dollar a chuté.

Les années 70-80

Les pays producteurs de pétrole (prix en dollars) ont alors vu leurs ressources fondre, ce qui a entraîné la fameuse crise du pétrole de 1973 (les prix ont été multipliés par quatre). L'afflux de pétrodollars vers les pays vendeurs de pétrole a été placé dans les banques occidentales ; celles-ci devaient faire fructifier cet argent, et elles ont alors trouvé de nouveaux placements en les prêtant, souvent avec insistance, à de très nombreux pays en développement ravis d'avoir tant d'argent à leur disposition.

Depuis les années 1980

Vers la fin des années 1970, les conditions économiques se sont dégradées : les taux d'intérêt des emprunts, en devises occidentales, ont augmenté ; par ailleurs, le prix de nombreux produits comme le café, coton, etc. exportés par les pays en développement, notamment pour pouvoir rembourser la dette, ont continué leur chute (c'est ce qui s'appelle la dégradation des termes de l'échange). Les emprunts devinrent alors une charge démesurée pour les pays qui faisaient rentrer de moins en moins de devises étrangères pour rembourser leur dette. D'année en année, la part impayée des dettes et des intérêts se cumule à la dette en cours. Parfois de nouveaux emprunts se rajoutent aux premiers pour payer l'ancienne dette ! L'endettement se transforme ainsi en surendettement, devenant comme une spirale sans fin, utili-

sant toujours plus les ressources du pays endetté au détriment croissant des besoins des populations elles-mêmes (en matière d'éducation, de soins, d'accès à l'eau potable, d'infrastructures, etc.).

10 ans déjà : juin 1999 - juin 2009

Cela fait 10 ans que s'est tenu le sommet du G8 de Cologne, sommet qui a donné lieu à des annonces d'annulation de dette comme jamais auparavant, alors que 100 000 personnes formaient une chaîne humaine dans les rues de la ville et qu'était remise la plus importante pétition jamais réalisée dans le monde jusque-là, à savoir 24 millions de signatures pour demander l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés.

Ce sommet annonçait 100 milliards de dollars d'annulation de dette, en précisant toutefois nombre de conditions, et que ces annulations s'étaleraient sur de nombreuses années.

Depuis, d'autres sommets ont eu lieu, d'autres annonces (parfois nouvelles, parfois reprenant les anciennes) ont été faites. Mais aujourd'hui, qu'en est-il vraiment ? Dix ans après, ces annonces ont-elles été suivies d'effet ? Et en ces temps de crise (environnementale, alimentaire, financière, économique, etc.), la dette est-elle autant un problème qu'autrefois ?

La dette aujourd'hui¹

La dette est toujours un fardeau...

- En 1980, la dette totale extérieure de tous les pays en développement s'élevait à 603 milliards de \$.
- En 1990, soit seulement 10 ans plus tard, les chiffres avaient plus que doublé : la dette atteignait 1 473 milliards de \$.
- En 1997, ce montant s'élève à 2 317 milliards de \$.
- **Aujourd'hui, la dette totale extérieure dépasse le chiffre faramineux... de 2 600 milliards de \$.**

La dette extérieure de l'Afrique dépasse les 300 milliards de \$.

Selon certaines estimations, pour 1 dollar dû en 1980, les pays en développement ont déjà remboursé 8 dollars mais en doivent encore 4 autres.

... qui prive toujours les pays pauvres de ressources essentielles

La moitié des 42 pays dits pauvres et très endettés (PPTÉ) dépensent plus pour rembourser leur dette que pour la santé. En 2004, la Zambie a dépensé 150 millions de dollars de plus pour le service de sa dette que ce qu'elle a dépensé pour l'éducation.

Une poignée de pays a bénéficié de quelques allègements ...

À ce jour, 21 pays sur 42 ont réellement bénéficié des allègements de dette promis.

Mais ces allègements restent minimes : 4 pays bénéficiaires – le Mali, le Niger, la Sierra Leone et la Zambie – ont eu un service de la dette annuel plus élevé en 2003-2005 qu'en 1998-2000. Entre 1996 et 2005, le montant total de la dette annulée au titre de l'Initiative PPTÉ est de 30 milliards de \$. En 2005, le G8 a promis d'annuler 50 milliards de \$ en plus pour ces 42 pays.

... et les autres ?

De nombreux pays pauvres ou surendettés restent exclus de toute mesure d'allègement : Kenya, Philippines, Pérou... Pourtant les pays riches savent annuler massivement une dette lorsqu'ils y voient un intérêt : en novembre 2004, le Club de Paris octroyait à l'Irak une annulation de dette de 31 milliards de \$².

Jean Merckaert (plate-forme Dette et Développement) écrivait en novembre 2008 : « Au total, les pays en développement consacrent encore chaque année 456 milliards de dollars à rembourser leur dette. La fraude fiscale (www.argentsale.org) leur coûte 300 à 500 milliards de dollars par an. En face, les quelque 100 milliards de dollars annuels d'aide au développement et les maigres allègements de dette consentis depuis dix ans (88 milliards de dollars) font office de caution à cette ponction massive des richesses du Sud. »

Par ailleurs, les propositions faites en 1999 pour éviter qu'une telle situation se reproduise n'ont pas

1. Extrait et adapté de www.dette2000.org/chiffres.php

2. Sources GRAD, Jubilee Debt Campaign et Plate-forme Dette & Développement

été prises en considération, à part quelques initiatives isolées. Il s'agissait alors de :

- définir un droit international régissant la dette sur le modèle de protection des ménages surendettés ;
- mettre en place une cour internationale d'arbitrage en cas de difficulté de remboursement ;
- poursuivre les efforts de lutte contre la corruption, et récupérer l'argent détourné ;
- engager la réforme des institutions financières internationales pour qu'elles oeuvrent en faveur d'un développement durable.

Bien que l'on soit bien en-dessous des annonces faites (très médiatisées !), et encore plus de ce qu'il conviendrait de faire, le bilan est bien sûr plus positif que si rien n'avait été fait. Mais le chemin à parcourir reste très long et parsemé d'embûches, d'autant plus dans le contexte de crise actuel qui nous montre quand même que si les nations riches veulent débloquer des centaines de milliards de dollars, elles le peuvent ! Sachant que les conditions de vie de millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pourraient être améliorées, et qu'on en a les moyens, l'annulation des dettes des pays les plus pauvres reste encore d'actualité !

Celle-ci est un des moyens pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Trois nouveaux défis à relever pour une situation déjà bien complexe

L'apparition des « fonds vautours »

Ces fonds vautours sont des fonds de couverture (sociétés privées) qui rachètent sur le marché secondaire des dettes de pays pauvres à un prix extrêmement bas, en vue de les contraindre par voie judiciaire à payer à la fois le montant initial de ces créances (leur « valeur nominale ») et les intérêts qui s'y rapportent.

Au cours des dernières années, au moins 54 sociétés sont connues pour avoir lancé une action judiciaire contre 12 des pays les plus pauvres, pour des montants avoisinant 1,5 milliards de dollars.

Ces opérations se sont multipliées depuis les initiatives d'allègements de dettes des pays les plus pauvres lancées suite à la campagne du Jubilé 2000 : les fonds vautours profitent de l'oxygène financier partiellement retrouvé par ces pays pour les attaquer en justice et leur imposer des remboursements de vieilles dettes initialement rachetées à bas prix sur le marché secondaire.

Au cours des dernières années, alors que le G8, le FMI et la Banque Mondiale ont conclu des accords d'annulation de dette, les actions en justice de ces fonds contre les gouvernements des pays en développement se sont multipliées.

Ainsi, par exemple, suite au jugement rendu le 15 février 2007 par la Cour suprême britannique, la Zambie a dû payer 15 millions de dollars à l'entreprise américaine Donegal International, qui avait acheté en 1999 une dette zambienne due à la Roumanie pour 3,2 millions de dollars et a donc empoché dans l'opération une plus-value de 375 % au détriment des caisses de l'État zambien.

À travers ces pratiques usurières, les fonds vautours empêchent non seulement les pays victimes de leurs attaques judiciaires d'investir les fonds détournés dans des secteurs de lutte contre la pauvreté, tels que la santé ou l'éducation, mais sapent également les timides efforts de la communauté internationale visant à alléger les dettes des pays pauvres très endettés (PPTE).

La République Démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui redevable d'un montant de 452,5 millions de dollars à des fonds vautours. Autrement dit, les maigres ressources obtenues grâce aux allègements de dettes consentis par les pays riches sont de plus en plus accaparées par ces nouveaux rapaces de la finance dérégulée.

L'arrivée de nouveaux créanciers en Afrique, comme la Chine

Au cours d'une rencontre de haut niveau sans précédent qui a réuni, en 2006, 48 chefs d'État et hauts représentants africains, la Chine et l'Afrique ont scellé « un nouveau partenariat stratégique ».

En tant que donateur et créancier, la Chine aura un impact important sur l'avenir des pays en développement africains et sur la lutte mondiale contre la pauvreté. D'aucuns s'interrogent pourtant sur ce que les nouveaux engagements de la Chine impliquent pour le continent africain en matière de réduction de la pauvreté, de démocratie, de ges-

Le rapport « Un vautour peut en cacher un autre » (juin 2009) est précis, documenté et accessible aux non-spécialistes ; il dresse en 32 pages le portrait d'un nouvel animal de la finance mondiale, le « fonds vautour »... spécialisé dans le rachat de créances bradées et les procès pour en exiger le remboursement au prix fort.

Il explique concrètement les plus-values colossales engrangées au Congo, en Zambie, au Pérou, en Argentine et au Nicaragua.

Il met le doigt là où ça fait mal : ce sont nos lois et notre justice qui donnent raison aux vautours ; c'est l'argent de nos plans d'allègement de dette qu'ils accaparent.

Il propose des solutions concrètes : créer un tribunal international de la dette pour mettre tous les créanciers sur un pied d'égalité ; protéger les dépenses vitales des pays pauvres.

tion des ressources naturelles et de droits de l'homme.

Un rapport récent issu d'une collaboration entre Diakonia, organisation suédoise d'aide au développement, et Eurodad, s'interroge sur le rôle que Pékin pense jouer sur la scène du développement international et présente les réponses apportées par le gouvernement chinois aux réserves émises quant à la coopération croissante du pays avec l'Afrique.

On y trouve également l'analyse détaillée concernant trois aspects polémiques de l'aide au développement et de l'engagement de la Chine en Afrique :

- l'efficacité de l'aide ;
- l'absence de conditions politiques imposées par la Chine ;
- la soutenabilité de la dette.

En effet, une des craintes est que la Chine ait un impact négatif sur la soutenabilité de la dette des pays africains et qu'elle contribue un jour au surendettement de pays affichant un faible niveau de gouvernance.

Il serait tragique qu'ayant vu leur niveau d'endettement plus ou moins baisser depuis 10 ans, de nombreux pays pauvres notamment en Afrique ne se trouvent à nouveau entraînés vers un ré-endettement rapide et catastrophique à terme pour les populations de ces pays³.

La crise de 2009 et la dette des pays pauvres : une question à nouveau brûlante

Les populations du Sud, principales victimes de la crise des pays riches

Taux de croissance en berne, chute des recettes d'exportations et des investissements étrangers, diminution de l'aide extérieure et des transferts de migrants : les pays les plus pauvres se retrouvent exsangues et, pour certains, surendettés. Le FMI évalue les besoins de financement des pays « à faibles revenus » entre 25 et 140 milliards de dollars, rien que pour l'année 2009.

Un choix cornélien : sacrifier la population aujourd'hui ou... demain

Le 2 avril 2009, les pays du G20 ont vanté leurs efforts pour les pays pauvres. Las ! Loin d'augmenter leur aide publique au développement, ils ont demandé au FMI de réserver 50 milliards pour de nouveaux prêts...

Les pays pauvres, dont les caisses sont vides n'ont que deux options :

- couper dès à présent les robinets de la dépense publique, en sacrifiant les hôpitaux, le salaire des enseignants, le développement agricole...,
- se réendetter, alors qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser, se soumettre au diktat du FMI et

3. Extrait du site www.dette2000.org

courir tout droit vers de nouvelles crises de la dette – à terme, ce sont toujours les populations qui en paieront le prix⁴.

Conclusion

Il serait faux de dire que la campagne Jubilé 2000 n'a rien donné, mais naïf de croire qu'elle a beaucoup donné.

Les écarts entre les promesses (effets d'annonce diront certains) et leur réalisation restent trop importants à la vue des souffrances engendrées par les premiers concernés malgré eux, les plus démunis des pays pauvres.

Très peu a été accompli pour mettre en place des mesures pour qu'un tel surendettement ne se reproduise plus.

Des efforts ont été consentis par les pays les plus riches de la planète et n'est-ce pas que justice compte tenu de leur responsabilité (partagée) dans cette situation d'endettement ? Tragiquement, détruisant en partie ces efforts, l'apparition des « fonds vautour », auxquels s'ajoutent les effets de la crise actuelle, ne vont pas aider les pays pauvres à aller dans le bon sens.

En analysant le passé qui permet de comprendre les causes de cette dette, en voyant de plus ce qui s'est passé depuis 10 ans, et ce qui se passe en ce moment même, on ne peut que regretter que nos dirigeants n'aient pas saisi l'appel de Jubilé 2000, cette occasion historique de permettre un nouveau départ, certes relatif, mais qui, bien géré, aurait pu changer les conditions de vie de millions de personnes dans le monde.

C'est d'autant plus tragique que, pour nous chrétiens, l'appel était clair, cet appel sonné par le jubel, ce cor utilisé pour appeler le peuple à préparer le jubilé. Quel signe fort cela aurait été que de pouvoir montrer que, comme un nouveau départ peut être offert à des millions de personnes écrasées par le fardeau d'une dette enlevée, ainsi un nouveau départ peut être offert à chacun pour partir dans une nouvelle direction, celle d'une personne retrouvant son entière dignité d'être humain créé à l'image de Dieu.

Peut-être qu'en plus d'un travail permanent de fond accompli par plusieurs pour continuer à demander l'annulation de la dette des pays pauvres, y aura-t-il d'autres occasions de le demander avec force, comme ce fut le cas avec Jubilé 2000.

Patrick Guiborat,
directeur général du S.E.L.

Plusieurs sites traitent des questions de dette, pour commencer nous proposons :

www.dette2000.org

dossiers et rapports, le site de la plate-forme française Dette et Développement.

www.selfrance.org

une approche chrétienne, dossier de sensibilisation et d'animation.

4. Extrait de l'Infodette 10/06/2009



Chronique d'une responsabilité partagée

Des prêteurs peu scrupuleux

Au lendemain des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, des sommes considérables ont été placées dans les banques des pays industrialisés par les pays producteurs de pétrole (pétrodollars). Ces banques, à la recherche de placements, ont prêté massivement aux pays pauvres, à des taux d'intérêts réels très faibles et donc attractifs. Les programmes d'investissement se sont multipliés. Or, s'ils constituaient des marchés lucratifs pour les pays du Nord, ces projets répondaient rarement aux vrais besoins des populations locales, qui d'ailleurs n'en étaient guère informées. La dette des pays en développement a été multipliée par 12 entre 1970 et 1980.

La spirale infernale : pour rembourser, s'endetter encore !

Au début des années 80, les États-Unis inaugurent une nouvelle politique monétaire qui se traduit par une forte hausse des taux d'intérêt. Pour les pays emprunteurs, le montant des remboursements s'alourdit d'autant. Ils sont dès lors contraints d'emprunter pour rembourser les premières échéances. C'est la spirale infernale.

La crise de la dette et la réponse des créanciers

Lorsque le Mexique annonce en 1982 qu'il ne peut plus rembourser ses dettes, les gouvernements créanciers et les institutions financières internationales prennent de nombreuses mesures pour éviter une catastrophe financière internationale : rééchelonnement, reconversion de dettes... L'octroi de nouveaux crédits est conditionné à la mise en oeuvre de plans d'ajustement structurel. Ces mesures se sont révélées insuffisantes pour résoudre l'endettement démesuré des pays en développement.

Prêteurs et emprunteurs partagent donc les responsabilités du fardeau de la dette. Prêteurs qui ont consciemment poussé des gouvernants des pays du Sud, rarement démocratiques, souvent corrompus, à s'endetter sans retenue. Emprunteurs se lançant dans des réalisations surdimensionnées ou de pur prestige, ou détournant les prêts à des fins personnelles. Les grands absents sont les populations des pays pauvres elles-mêmes, elles qui doivent payer les conséquences de remboursements démesurés.

On a tous intérêt à annuler cette dette !

La dette des pays du Sud a aussi des conséquences néfastes sur les pays du Nord. La course aux devises nécessaires à son remboursement entraîne l'exploitation intensive des ressources, responsables d'une partie de la déforestation et de la destruction des espèces. La production de drogue peut également, pour certains pays, constituer une source facile de devises. Par ailleurs, le maintien d'une dette contestable et parfois illégitime, qu'il est impossible de rembourser, accroît la fragilité du système monétaire international, et plus généralement menace l'équilibre géopolitique de la planète. L'histoire a montré que les questions de dette internationale pouvaient parfois déboucher sur des dérèglements aggravant les risques de guerre (l'Allemagne après la Première Guerre mondiale, la crise de Suez en 1956). Quand, en 1953, les Alliés ont accordé une annulation de la moitié de la dette de l'Allemagne, ils reconnaissaient en fait implicitement que la paix ne pourrait

régner en Europe sans la stabilisation économique de ce pays. Bénéficiant de conditions favorables à la reconstruction de son économie, l'Allemagne a ainsi, dès 1960, remboursé le restant de sa dette.

L'annulation de la dette des pays pauvres aurait donc des effets bénéfiques pour l'ensemble de l'économie mondiale, en permettant notamment de dynamiser les marchés de ces pays.

Annuler, c'est possible...

Il n'y a pas de risque majeur à annuler cette dette. De toute façon, elle ne sera pas payée. Certains pays, dont la France, ont déjà tiré les conséquences de cette situation en annulant tout ou partie de leurs créances bilatérales vis-à-vis des pays pauvres très endettés. L'annulation de l'ensemble des dettes publiques (bilatérales et multilatérales) de ces pays relève d'une décision politique. L'annulation de la dette publique bilatérale égyptienne, en raison de l'attitude de ce pays pendant la guerre du Golfe, tout comme l'annulation de la dette polonaise, en sont les démonstrations.

Vous avez dit « plan d'ajustement structurel » ?

Les pays sévèrement endettés qui souhaitent renégocier leur dette multilatérale doivent s'adresser au Fonds Monétaire International. Ce dernier leur « propose » un plan d'ajustement structurel. Sa mise en oeuvre conditionne la renégociation de la dette, l'octroi des aides de la Banque Mondiale mais aussi l'attitude des investisseurs.

Un plan d'ajustement structurel consiste à rétablir les grands équilibres macro-économiques :

- l'équilibre de la balance extérieure par la réduction des importations et l'orientation de la production nationale vers l'exportation, afin de favoriser l'entrée des devises qui permettront de rembourser la dette extérieure ;
- la suppression des subventions de l'État aux produits de première nécessité et le blocage ou la baisse des salaires, ce qui entraîne une réduction de la consommation intérieure ;
- la réduction des déficits publics par la baisse des dépenses de l'État : licenciements de fonctionnaires, réduction des investissements publics, notamment dans les secteurs sociaux tels que l'éducation ou la santé, privatisation des entreprises publiques.

Ces plans ont entraîné une nette aggravation des conditions de vie des populations : progression du chômage, hausse des prix des denrées de base, dégradation de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, extension de la pauvreté. Les familles les plus pauvres sont en partie contraintes de renoncer aux soins et à l'éducation de leurs enfants pour rembourser des prêts contractés sans compter et sans contrôle par leurs dirigeants. Les plans d'ajustement structurels induisent également une véritable perte de souveraineté pour les États endettés, soumis au modèle universel imposé par le FMI. Enfin, leur efficacité économique est aujourd'hui sérieusement contestée : cantonnement de la production aux matières premières d'exportation dont les cours mondiaux tendent à baisser, fragilisation des structures productives locales au moment de la libéralisation des échanges, etc.

Au début des années 2000, face aux nombreuses critiques, les P.A.S. sont abandonnés au profit des C.S.L.P. (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté) qui reprend les P.A.S. en y ajoutant un volet de financement social pour en atténuer les effets (ce qui est bien révélateur !).

L'initiative PPTE

L'initiative PPTE est la seule solution proposée pour résoudre le surendettement des pays pauvres. Lancée par la Banque Mondiale en 1996, elle s'est révélée très insuffisante :

- elle se limite aux pays classés comme « pauvres » selon les critères macro-économiques de la Banque. Or, certains pays dits « intermédiaires » n'en comptent pas moins des populations en situation d'extrême pauvreté (Brésil, Mexique...). Des mécanismes d'allègement sont également nécessaires pour ces pays ;
- elle n'envisage pas l'annulation des dettes mais leur allègement afin de les ramener à un niveau supportable. Le taux de remboursement est considéré comme insoutenable quand son montant annuel dépasse 25 % des recettes d'exportation du pays. À titre de comparaison, le niveau avait été établi à 3,5 % pour le remboursement des dettes allemandes après la Seconde Guerre mondiale ;
- les critères d'éligibilité sont rigides. En 2008, sur 41 pays éligibles, seuls 23 ont bénéficié de ce mécanisme d'allègement : le Bénin, la Bolivie, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guyane, le Honduras, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le

Mozambique, le Nicaragua, le Niger, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie ;

- le processus d'allègement est beaucoup trop lent : une fois la dette déclarée insoutenable, le pays doit attendre six ans avant de pouvoir bénéficier de l'allègement ;
- durant cette période, les États sont contraints d'adopter des politiques économiques conformes aux exigences du Fonds Monétaire International en appliquant strictement les plans d'ajustement structurel, quelles qu'en soient les conséquences humaines.

Au bout du compte, l'allègement accordé reste insuffisant. Cette initiative ne permet pas de réduire efficacement le fardeau de la dette des plus pauvres. Il faut donc aller vers l'annulation totale de la dette de ces pays.

Au-delà de l'annulation, des propositions...

La décision politique d'annulation de la dette des pays pauvres très endettés n'a de sens que si elle s'accompagne des décisions nécessaires à la mise en place de nouvelles pratiques de financement du développement, condition indispensable au développement durable.

Les ONG mobilisées sur ces questions ont fait des propositions :

- définir un droit international régissant la dette sur le modèle de la législation nationale de protection des ménages surendettés : principes de coresponsabilité, limitation des remboursements en fonction des capacités d'exportation, régulation des flux nets de transferts de capitaux...
- mettre en place une cour internationale d'arbitrage qui interviendrait en cas de difficulté de remboursement pour juger des responsabilités des emprunteurs, des prêteurs et des fournisseurs, les ONG pouvant se porter partie civile,
- poursuivre les efforts de lutte contre la corruption, et récupérer l'argent détourné à des fins personnelles et placé à l'étranger par les dirigeants des pays endettés,
- engager la réforme des institutions financières internationales pour qu'elles oeuvrent en faveur d'un développement durable.

Patrick Guiborat,
directeur général du S.E.L.

Quelques repères...

Il faut distinguer différents types de dette :

Les dettes publiques :

- **bilatérales** (d'État à État) : elles sont constituées de l'aide publique au développement et des crédits à l'exportation. Elles se renégocient au sein du Club de Paris, à la demande d'un pays endetté ;
- **multilatérales**, dues aux institutions financières internationales :
 - la **Banque Mondiale** : née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sa vocation première est d'apporter une assistance technique et financière aux pays en développement ;

- le **Fonds Monétaire International** : instauré en 1944, son but est d'assurer la stabilité des changes et de développer, sur le plan monétaire, la coopération internationale et les banques et fonds régionaux de développement.

Les dettes commerciales

(vis-à-vis des banques privées) se négocient au sein du Club de Londres.

La dette des 41 pays pauvres très endettés se décompose en moyenne comme suit : 56 % de dettes publiques bilatérales, 28 % de dettes publiques multilatérales et 16 % de dette commerciale (1999).

Source : Extrait d'un document commun de la plate-forme Dette rassemblant une quarantaine d'associations en France.



Pour mieux comprendre

Quel est le montant de la dette concernée par la demande d'annulation ?

La dette des 41 pays pauvres très endettés est de 200 milliards de dollars (chiffres de 1998). Mais il est clair que c'est au FMI en négociation avec les pays endettés de fixer le montant exact au cas par cas. Ces sommes qui sont considérables ne le sont pas à l'échelle de nos nations.

À qui s'adresse-t-on pour demander l'annulation ?

Les dettes de ces pays sont surtout bilatérales et multilatérales. Ce sont donc les gouvernements occidentaux qui sont concernés, que ce soit directement (dettes bilatérales) ou par l'intermédiaire du FMI ou de la Banque Mondiale (multilatérales).

C'est la raison pour laquelle un des objectifs est de faire pression lors des sommets du G8.

Annuler la dette porte-t-il atteinte à la dignité ?

Si d'une manière générale nous admettons cette objection, on peut se demander si les personnes qui meurent suite aux conséquences du poids de la dette pensent avant tout à cette dignité. Par ailleurs, les programmes d'urgence indispensables (aide médicale, alimentaire, etc.) mis en place à l'heure actuelle dans des pays très endettés ne portent-ils pas d'avantage atteinte à la dignité humaine ?

Qui est vraiment responsable de la dette ?

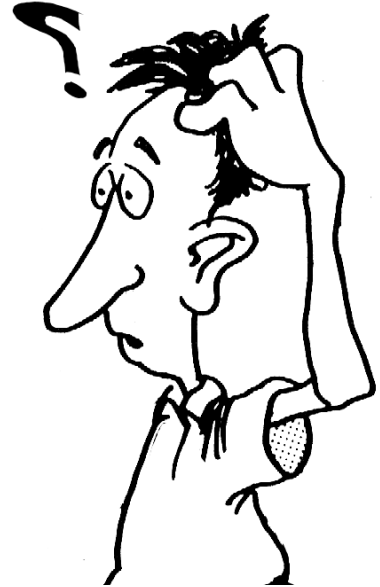
La responsabilité dans la formation de la dette est partagée par les régimes emprunteurs et par les prêteurs. Du côté des emprunteurs, certaines dépenses ont été de pures démarches de prestige et n'ont pas contribué au développement agricole ou industriel. Par ailleurs, on estime à 20 % le détournement personnel de l'argent de la dette par des régimes corrompus. Du côté des prêteurs, nous reconnaissons que nos pays doivent aussi faire face à leurs responsabilités dans cette situation : « Les pays pauvres ont souvent été trompés par des conseils... de banquiers respectables, parfois plus intéressés à la rentabilité de leurs prêts et aux perspectives à moyen terme que par le niveau de la dette existante » Michel Camdessus, directeur Général du FMI de janvier 1987 à février 2000.

Les facteurs suivants ont également été déterminants :

- baisse des cours des matières premières sans consultation avec les pays producteurs ;
- augmentation (subie par les emprunteurs) des taux d'intérêts de la dette, qui est, de plus, en devises occidentales ;
- prêt d'argent en échange de contrats avec nos entreprises, et stratégie géopolitique (par exemple en soutenant le régime de l'ex-Président zaïrois Mobutu).



6 questions - 6 réponses



1. Quel coût représenterait l'annulation de la dette pour les créanciers ?

Cela dépendra de la méthode qu'utiliseront les gouvernements créanciers pour assumer le non-paiement des dettes.

- Le FMI et plusieurs Etats comme les Etats-Unis ont des réserves importantes, notamment en or. Ils pourraient y consacrer une partie.
- Des tirages spéciaux de monnaie pourraient être effectués et, compte tenu de l'inflation réduite actuelle, l'incidence fiscale pourrait être limitée.
- Si, en revanche, les budgets des différents Etats étaient sollicités, il pourrait éventuellement y avoir une légère augmentation des impôts.

A simple titre approximatif, si une dette globale de 100 milliards de dollars sur 10 ans était annulée, cela coûterait proportionnellement environ 15 € par an par Français.

On peut aussi ajouter qu'une partie de ces dettes étant de toute façon impossible à payer, il aurait fallu tôt ou tard recourir à ces mécanismes (mais à quel prix en attendant pour les populations)¹.

2. Est-ce que l'annulation de la dette va vraiment changer la condition des pays les plus pauvres ?

La situation dramatique dans laquelle se trouvent ces pays n'est pas uniquement liée à la dette, mais celle-ci aggrave leur cas. Annuler la dette, c'est rendre disponible des ressources considérables pour permettre un nouveau départ : augmentation des budgets de santé, d'éducation, etc. Annuler la dette et mettre en place des garanties pour un développement durable, c'est sauver des millions de vies humaines.

3. Comment être sûr qu'à l'avenir l'argent récupéré de la dette servira vraiment au développement du pays ?

La plate-forme Dette et Développement dont le S.E.L. est membre réclame des garanties pour que cette situation ne se reproduise plus. Pour cela, il faut agir sur au moins trois niveaux :

- au niveau des pays créanciers qui doivent éviter de prêter de l'argent lorsque cela se fait sans certitude d'utilisation pour le bien des populations (et en fonction des capacités de remboursement) ; une annulation de dette sera comme un avertissement dans ce sens.
- au niveau des pays emprunteurs qui doivent emprunter dans la transparence de l'utilisation des fonds et avec la participation de la société civile (églises, associations, représentants élus, etc.).
- au niveau des instances internationales, par la mise en place d'un droit international sur l'endettement, et par la réforme d'institutions comme le FMI et la Banque Mondiale. Il y a là un cadre à définir qui doit à la fois permettre au commerce et aux entreprises de se développer et aussi préserver le bien commun des populations les plus défavorisées.

1. Chiffres de la situation en 1999.

4. Y aurait-il des conséquences néfastes sur l'économie mondiale ?

Non seulement il n'y en aurait pas, mais beaucoup pensent que de nombreux effets positifs s'ensuivront. La même question s'était posée lors de l'abolition de l'esclavage, et s'est avérée sans fondement. A terme, pouvoir accéder aux soins et à l'éducation pour tous est une des bases d'un développement durable, et favoriserait l'émergence d'une classe moyenne, ce qui ouvrirait des débouchés tant au niveau des entreprises locales qu'internationales. On a donc tous intérêt à annuler la dette des pays pauvres.

5. Comment pouvons-nous inciter les gouvernements, le FMI, la Banque Mondiale ?

Il faut poursuivre le mouvement. Il y a d'abord eu le poids d'une pétition à caractère international qui a recueilli plus de 24 millions de signatures dont 550 000 en France. Puis, une chaîne humaine a été formée à Cologne (Allemagne) le 19 juin 1999 lors du sommet du G7. L'année qui a suivi, chaque 19 du mois pendant 6 mois, les associations du collectif de la campagne ont invité leurs partenaires à envoyer un courrier, un e-mail ou un fax aux Ministres de l'Economie et des Finances. Le collectif a aussi organisé une marche devant le Club de Paris. De nombreuses initiatives locales ont également eu lieu. Une autre action remonte au 19 juin 2000. Il s'agissait d'organiser des rassemblements devant toutes les préfectures de France. Plusieurs rassemblements ont ainsi sillonné le paysage français. Toutes ces manifestations faites dans la bonne humeur et dans la paix avaient pour objectif de montrer aux dirigeants des pays que la population en Occident est solidaire de la souffrance dans les pays du Sud et demande l'annulation de la dette injuste des pays pauvres. Une délégation officielle du collectif était présente au sommet du G7 à Okinawa au Japon en juillet 2000. Une autre représentait le collectif à Prague. Il y a aussi eu l'envoi d'une carte de vœux « spéciale » au premier ministre entre le 15 décembre 2000 et le 15 janvier 2001. Afin d'inscrire l'action dans la durée, le S.E.L. est devenu membre de la plate-forme Dette et Développement regroupant 27 organisations et syndicats français agissant en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement. Elle a pour objectif de faire le lien entre dette et développement en travaillant à la promotion d'une solution définitive à la question de la dette des pays du Sud. La voix de chaque personne mobili-

sée renforce la pression exercée par la société civile sur nos décideurs afin qu'ils prennent enfin les mesures nécessaires à la satisfaction des droits fondamentaux pour tous !

Afin de mieux faire connaître ce problème et promouvoir la mise en place des mesures nécessaires, les organisations interpellent, à travers leurs réseaux associatifs et syndicaux, l'opinion et les pouvoirs publics français, en particulier à l'occasion des grands rendez-vous nationaux et internationaux. Par ailleurs, les organisations de la plate-forme se font l'écho de leurs partenaires dans les pays endettés, dont ils cherchent à renforcer la capacité d'interpellation et de proposition afin que les fonds dégagés par les remises de dette servent réellement au développement. Nos gouvernements ont les moyens d'annuler la dette, ce n'est qu'une question de volonté politique !

La plate-forme Dette & Développement est membre d'Eurodad (European Network on Debt and Development), le réseau des collectifs européens travaillant sur la dette. (www.eurodad.org)

Les actualités sur www.dette2000.org.

6. Pourquoi suis-je directement concerné(e) par ce problème ?

Nous portons une partie de la responsabilité collective, celle du créancier/prêteur, même si personnellement nous n'avons pas prêté, décidé du taux d'intérêt ou du cours des matières premières. C'est pourquoi nous demandons à nos responsables gouvernementaux d'assumer en notre nom leur part de responsabilité.

Nous sommes tous concernés : quand les pays pauvres s'appauvrissent davantage sous le poids de la dette, quand l'Etat se retire de la santé ou de l'éducation, le chaos augmente ainsi que les conflits, les cultures de drogue se répandent, les appels au secours d'urgence se multiplient, l'environnement se détruit davantage encore, etc.

Nous sommes face à une situation dramatique, et nous pouvons faire quelque chose de concret qui a pour objectif de redonner espoir à des millions d'êtres humains.

En tant que chrétiens nous avons une responsabilité supplémentaire : proclamer l'année de grâce offerte par Jésus-Christ qui actualise le principe du Jubilé instauré dans l'Ancien Testament !



Un parallèle : l'abolition de l'esclavage !

A la fin du XVIII^e siècle (1787), avant même la Révolution Française, la Société pour l'Abolition de l'esclavage a vu le jour en Angleterre sous l'impulsion d'un chrétien convaincu que la sauvagerie de telles pratiques était en désaccord avec les principes bibliques.

William Wilberforce, proche de John Wesley et membre du Parlement, s'est fait l'ardent défenseur des esclaves en soumettant régulièrement au vote une loi d'interdiction du commerce les concernant. C'est en 1807 que cette loi fut finalement promulguée, interdisant tout commerce d'esclave dans les colonies britanniques. Mais c'est peu de temps après sa mort, en 1833, que l'abolition totale de l'esclavage a été instaurée dans tout l'Empire. C'était le couronnement de plus de 30 ans de lutte pour convaincre le pouvoir en place, malgré une partie des activités économiques de l'époque qui reposait sur le trafic et le travail des esclaves.

Aux Etats-Unis, le mouvement de réveil spirituel qui a touché le nord du pays au début du XIX^e siècle n'a pas été étranger à la position prise par les Etats du nord par rapport aux pratiques esclavagistes des Etats du sud. Le président Lincoln, chrétien engagé, a lui aussi joué un rôle important dans ce combat contre l'esclavage.

En France, la part des protestants dans la rédaction de la déclaration des droits de l'homme est à noter. Nous savons aussi que le Pasteur Benjamin Sigismund Frossard (1754-1830) a eu lui aussi une part active dans le combat abolitionniste en France au nom de l'Évangile qu'il prêchait.

Aujourd'hui la question du surendettement d'un certain nombre de pays très pauvres présente plusieurs analogies avec celle de l'esclavage :

● La mondialisation

La fameuse triangulaire de l'esclavage, Europe-Afrique-Amérique, renforçait une dynamique économique importante. C'était une première forme de mondialisation à échelle réduite qui mettait en jeu des intérêts importants.

Aujourd'hui la question de la dette des pays pauvres procède aussi de mécanismes internationaux complexes, influence les échanges économiques mondiaux et génère des transferts de capitaux importants.

● Les craintes face aux conséquences

La remise en cause de l'esclavage suscitait déjà des craintes face aux conséquences économiques qu'elle engendrerait. Pourtant le désastre n'a pas eu

lieu. Face à la remise de la dette, certains économistes vont même jusqu'à dire que ce serait un facteur de relance pour l'économie mondiale. En effet, certains marchés sont littéralement asphyxiés par le poids de la dette.

● Les responsabilités partagées

Pour l'esclavage, on trouvait d'un côté les responsables européens ou américains qui voyaient là une source de gain financier important, et de l'autre les chefs des tribus locales qui réglèrent leurs rivalités en vendant les esclaves appartenant à des ethnies ennemies.

Aujourd'hui, nous reconnaissons que, pour la dette, les banques occidentales portent elles aussi une part de responsabilité dans les propositions alléchantes

qu'elles ont faites aux pays du Sud sans forcément tenir compte des contingences économiques et politiques de ces pays. Nous savons aussi que certaines sommes ont été dilapidées par des gouvernants peu scrupuleux.

● Le soutien populaire

Au XVIII^e siècle, des sociétés ou ligues se sont formées dans différents pays en rassemblant le soutien d'hommes et de femmes prêts à s'engager pour la cause des esclaves. En France la « Société des amis de Noirs » a été créée le 19 février 1788 sur le modèle anglais animé par William Wilberforce et ses amis. En 2000, 24 millions de signatures ont été recueillies autour du globe. 24 millions de personnes se sont prononcées pour l'annulation de la dette !

L'annulation de la dette est une occasion d'agir dans les affaires du monde actuel en basant son action sur un principe biblique qui sous-tend l'initiative depuis son lancement en 1990. Si nous sommes fiers de rappeler que l'abolition de l'esclavage est une victoire remportée grâce à l'action de chrétiens engagés dans la vie de la cité, continuons dans cette direction en proclamant une année de Jubilé qui donnera un nouveau départ à près d'un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants dans les pays les plus pauvres.

Patrick Guiborat

Le Chrétien et la pétition

Si le chrétien est appelé à respecter l'autorité des gouvernants et à les honorer, selon les principes énoncés dans Romains 13:1-7 et I Pierre 2:13-17, il ne lui est pas interdit d'exprimer des requêtes auprès des personnes qui le gouvernent.

La pétition (du latin petere : demander, chercher à atteindre) est un moyen qui, dans nos pays démocratiques, est à la disposition des citoyens pour exprimer leurs opinions et communiquer avec leurs gouvernants. Elle peut être faite au niveau local ou national.

Dans la révélation biblique, nous ne trouvons pas d'exemple de pétition mais l'histoire d'Esther nous donne quelques lignes conductrices qui peuvent nous guider dans l'attitude à adopter quand il s'agit de signer une pétition ou tout simplement à exprimer notre désaccord vis-à-vis de décisions gouvernementales.

● Esther ou le droit de recours

Esther, femme d'Assuérus, se trouve dans une position particulièrement délicate lorsque l'empereur du royaume décide, sous l'influence de son conseiller jaloux, d'exterminer tous les juifs du royaume. Doit-elle accepter la décision du roi et continuer de cacher sa réelle identité ou s'opposer au bon vouloir du roi et prendre la défense de son peuple ?

Mardochée, son tuteur, lui indique qu'elle n'a pas le choix ! (4:8 ; 13-14)

Le courage d'Esther

Esther risque sa vie en se présentant au roi sans y avoir été conviée. (4:11)

La soumission d'Esther à son Dieu

La voix de Mardochée, est un peu comme la conscience d'Esther, qui lui rappelle son origine et sa place stratégique à ce moment de l'histoire de son peuple qu'elle ne peut renier sans faire preuve de lâcheté. (4:12 14)

La foi d'Esther

Tout en décidant d'obéir, Esther fait appel à l'intercession de tout son peuple pour que son initiative soit couronnée de succès. La prière exprime la confiance en un Dieu souverain qui est au-dessus de l'autorité dont elle dépend sur le plan humain. (4:16)

Comme Esther, qui s'est identifiée à son peuple menacé d'extermination au point de risquer sa vie pour obtenir sa libération, sommes-nous prêts à adresser un recours à nos autorités pour qu'elles allègent le poids d'une dette qui pèse injustement sur les épaules des populations des pays les plus pauvres ?

L'initiative d'Esther a sauvé de la mort tout un peuple, son propre peuple. Les chrétiens engagés dans Jubilé 2000 veulent transmettre aux populations des pays pauvres que Dieu peut intervenir pour délivrer de la souffrance et de la mort : d'abord les chrétiens eux-mêmes nombreux dans ces pays, mais aussi tous les autres habitants.



Remets-nous nos dettes comme nous aussi nous les avons remises à nos débiteurs !

(Matthieu 6 : 12)

Introduction

La prière que Jésus enseigne à ses disciples est comme une trame qui, depuis presque vingt siècles, a inspiré la piété des générations successives de chrétiens. On peut s'interroger sur le sens de cette deuxième requête formulée dans le « Notre Père ». Elle vient juste après celle qui touche à notre besoin le plus primaire c'est-à-dire à notre pain quotidien. Pourquoi Jésus nous parle-t-il de dettes ?

Notre dette à l'égard de Dieu

Le mot dette vient du latin « debere » qui veut dire « devoir ». Il désigne ce qu'une personne doit à une autre : obligation, somme d'argent, engagement moral particulier, etc. En fait, quand nous analysons les relations entre les hommes, nous nous rendons compte qu'elles sont souvent régies par le principe de dettes mutuelles que les uns et les autres s'efforcent de régler pour rester sans entrave ou obligation par rapport à leur prochain.

Dans le langage courant, on dit que l'homme libre est celui qui ne doit rien à personne.

En repartant aux origines bibliques, l'homme se trouve confronté à une dette énorme à l'égard de son Créateur : Il lui doit la vie, la nourriture, la protection dans le danger, la guérison, les enfants, etc. et surtout le pardon. Dans l'A.T. déjà, David attribuait à Dieu tous ces bienfaits (Psaume 145.16 et suivants).

En outre, connaissant la loi de Dieu, le croyant se met dans une position encore plus difficile lorsqu'il pêche car il ajoute au poids de sa dette déjà trop grande pour lui. D'où la multiplication de formes de religions qui, sous une forme ou sous une autre, essaient de marchander la remise de dette : oeuvres, pèlerinages, dons, indulgences, actes d'ascétisme etc. Tous ces divers moyens essaient de mettre Dieu en position de débiteur à l'égard de ceux qui les pratiquent afin que, le jour de leur mort, Dieu soit « obligé » de les accueillir au paradis. Ou encore que, pendant le reste de leur vie, il leur donne le bonheur auquel ils auraient droit.

Le Dieu de la Bible se présente comme un Dieu de justice d'une part et de miséricorde d'autre part (Exode 34.6-7). Pour éduquer son peuple à la sainteté et lui montrer la gravité du péché il a mis en place un système de sacrifices sanglants basé sur le principe suivant : « sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon. » (Hébreux 9.22). Ainsi, le peuple avait les moyens de gérer sa relation avec son Dieu sur la base du sacerdoce lévitique et des différents types de sacrifice qui s'y rattachaient.

D'un autre côté, chaque premier couple devait « racheter » à Dieu la vie de son fils premier-né par un sacrifice ou une offrande témoignant par là que ce fils appartenait d'abord à Dieu (Exode 13).

Tout le système lévitique permettait au peuple de maintenir avec Dieu une relation saine basée à la fois sur la justice et sur le pardon. Cependant, malgré toute sa bonne volonté, le croyant se trouvait toujours dans la situation du débiteur vis-à-vis de son Dieu (Hébreux 10.1-4) à cause de son cœur pécheur qui était inexorablement condamné à pécher.

D'où cette requête formulée dans le Notre Père : **Remets-nous nos dettes...**

La prière « modèle » fait donc appel à la miséricorde de Dieu pour qu'il nous remette le ou les dettes que nous avons à son égard.

Mais, comme nous le constatons, cette requête est conditionnelle : **“ Comme nous aussi nous les remettons à nos débiteurs. ”**

Notre attitude face à nos débiteurs

(ou la parabole du serviteur impitoyable).

C'est bien dans le contexte du pardon que cette histoire est racontée par Jésus (Matthieu 18.21).

Ceci nous montre que la dette, au sens biblique du terme, concerne d'abord nos relations les uns avec les autres.

En fait, nous sommes en position de pouvoir pardonner lorsque quelqu'un nous doit quelque chose, que ce soit des biens matériels ou des égards moraux suite à des blessures qui ont été engendrées par des relations conflictuelles.

Dans un premier temps, le récit de Jésus met en opposition la compassion du roi et la dureté du coeur de son serviteur. L'écart entre les deux dettes est tel que nous ne pouvons pas accepter l'attitude du serviteur qui se conduit en véritable oppresseur pour son débiteur.

Dans un deuxième temps, la condamnation finale du roi qui remet en cause son premier accès de bonté à l'égard de son

serviteur est un sérieux avertissement pour ceux qui refusent d'annuler la dette qui leur est due.

D'où la réponse faite à Pierre un peu plus haut dans le texte :

« Je ne dis pas sept fois mais soixante dix fois sept fois ». La profondeur du pardon de Dieu nous 'contraint' au pardon perpétuel.

Application

En quoi ce texte s'applique-t-il à notre situation économique actuelle vis-à-vis des pays du Sud endettés à l'égard des pays du Nord ?

Même si le sens premier concerne les relations interpersonnelles au sein de la communauté chrétienne, nous pouvons élargir le principe sachant que le pardon de Dieu est offert à tous sans aucune distinction de race ou de situation.

En outre les commodités de transport et de communication sont telles aujourd'hui que les pays du Nord (ou occidentaux) ne peuvent plus se comporter comme si les pays du Sud (en développement) vivaient dans une totale ignorance vis-à-vis de l'opulence du Nord. Il s'agit donc bien de relations bilatérales ou multilatérales que nous nous devons de vivre devant Dieu au niveau global. L'Eglise a un rôle prophétique à jouer dans cette perspective.

Pourquoi demander l'annulation des pays pauvres très endettés ?

1. Les pays du Nord ont longtemps tiré parti de leur supériorité économique dans le commerce international pour ne donner aux pays du Sud que la portion congrue dans les échanges.
2. La mise à disposition de fonds publics auprès des pays du Sud était aussi motivée par une volonté de rentabilité qui ne prenait pas forcément en compte les situations sociales de ces pays.
3. L'oppression du poids de la dette est telle aujourd'hui que nous ne pouvons plus ignorer les conséquences sociales et économiques qu'elle engendre dans les pays les plus endettés.
4. Le pardon libérateur dont nous avons bénéficié peut (ou doit) aussi se traduire dans des faits tangibles qui transformeront nos relations avec notre prochain même s'il s'agit de tout un pays.

Suggestions pour un culte sur le Jubilé



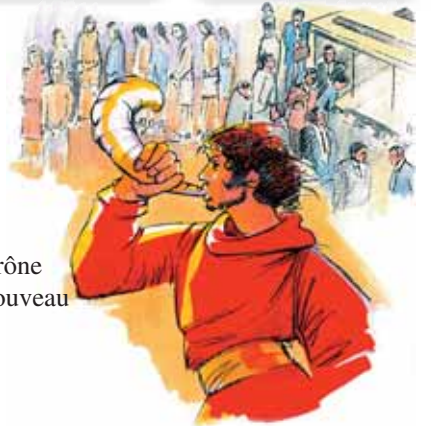
Bienvenue

Lecture de Luc 4 : 16 - 19

Chants :

67 ATG A l'Agneau sur son trône

245 JEM Tu peux naître de nouveau



Saynète introductive

L'histoire met en scène quelques personnages qui illustreront la concrétisation du Jubilé dans leur vie quotidienne. Vous pouvez décider de la jouer avec quelques enfants qui pendant la lecture mimeront les textes et finiront par un dialogue qu'ils pourront apprendre eux-mêmes. Vous pouvez, bien sûr, utiliser la chaîne que les enfants auront fabriquée dans leur session d'école du dimanche, pour tenir les ballons qui symboliseront le poids de la dette.

Il était une fois, il y a bien longtemps, tout un peuple qui vivait en Orient, dans un petit pays qu'on appelle Israël. [C'étaient les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob].

Il y avait des éleveurs de bétail, des artisans [qui fabriquaient des charrettes pour travailler la terre], des agriculteurs, des prêtres, etc.

Les enfants entrent en scène et miment leur profession.

La plupart habitaient à la campagne et se nourrissaient avec ce qu'ils cultivaient dans les champs : le blé pour faire la farine et le pain, le seigle pour la paille des animaux, les figes, les olives, la vigne pour le vin et encore beaucoup d'autres choses qui leur permettaient de bien vivre. *Ils peuvent tenir à la main un dessin qui illustrera leur profession.*

Kehat était un petit agriculteur qui avait reçu sa terre de son père et qui soignait sa vigne avec beaucoup de soins et vendait son vin à tout le village.

L'un des enfants mime la taille de la vigne et la récolte.

Mais un jour, les grêlons sont tombés

et ont détruit sa vigne. Plus de raisins, plus de vins, plus de sous. Il a dû vendre une partie de sa terre pour acheter à manger et nourrir sa famille. *Quelqu'un peut éventuellement attacher un ballon de baudruche (marqué : moins de terre) au pied de Kehat.*

L'année suivante, son âne, qui lui permettait de transporter sa récolte, est mort. Il a emprunté un peu d'argent à son voisin Assir, artisan, pour en acheter un autre. *Quelqu'un peut éventuellement attacher un deuxième ballon (marqué : emprunt).*

La vie devenait difficile, car il avait moins de terre, donc moins de récolte et, en plus, il devait rembourser tous les mois un peu d'argent à son voisin Assir.

Pour l'aider à rembourser, il a vendu son fils Asaja comme serviteur à un éleveur de bétail qui avait besoin de berger pour faire paître ses troupeaux. (A l'époque, c'était plus simple de vendre ses enfants plutôt que de demander un salaire qui était plutôt maigre) *Quelqu'un peut ajouter un troisième*

ballon (marqué : moins de main d'oeuvre).

Kehat et son épouse Rébecca étaient très tristes. Ils avaient moins de terre, et ils avaient perdu un fils. La vie n'avait plus vraiment de sens pour eux. Ils avaient encore d'autres enfants à nourrir à la maison, et donc ils continuaient quand même à travailler.

Mais un jour, Kehat travaille dans sa vigne. Il entend dans le lointain, le son d'un cor qui ressemblait au bruit d'une petite trompette. Il n'avait jamais entendu ce bruit avant. Il se demande ce que cela veut dire. Y a-t-il une guerre déclarée avec les ennemis philistins ? Doit-on aller en pèlerinage à Silo ? Mais non, ce n'est pas encore la période de la fête des huttes.

Il décide de rentrer à la maison et d'aller en parler à son vieux père qui habite encore avec lui.

- « Dis, papa, j'ai entendu le son d'une trompette très spéciale aujourd'hui. Ça ressemblait au son d'un cor ? »

- « Oui, mon fils, répond son père c'est l'année du grand jubilé. Dieu l'a voulu ainsi pour que tous les cinquante ans, on puisse recommencer

à zéro. Pour le jubilé, on arrête de travailler. C'est Dieu qui nous envoie les récoltes sans qu'on ait besoin de semer. Et en plus, tous ceux qui ont emprunté de l'argent n'ont plus besoin de continuer à payer. Les dettes sont annulées. Les terres qui ont été vendues sont rendues à leur premier propriétaire. Et c'est pas tout, tous les serviteurs

peuvent demander à leur maître de rentrer chez eux ».

- « Même Asaja pourra revenir à la maison ? »

- « Bien sûr, s'il le demande, son maître ne pourra pas l'obliger à rester chez lui ».

Aussitôt, Kehat va voir son épouse et lui donne la nouvelle. La joie se lit sur leur visage. Plus besoin de

payer les mensualités, le fils sera de retour bientôt. Et en plus ils vont récupérer toute leur vigne. Ils pourront de nouveau cultiver pour vendre le vin à tout le village.

Ils préparent déjà la fête. C'est la fête du Jubilé de Dieu.

Quelqu'un vient faire éclater les trois ballons qui sont au pied de Kehat.

Confession

Dans l'Ancien Testament, Dieu a institué des ordonnances pour que son peuple vive en paix et que nul n'exploite son prochain (Lévitique 25 : 17,18,19). En les respectant, chacun devait avoir de quoi subvenir à ses besoins (Deut 15 : 4). Dans la nouvelle Alliance, il nous demande d'aimer notre prochain comme nous-même.

Reconnaissance

Mais Dieu a aussi donné à chacun la possibilité d'un nouveau départ, en nous offrant le pardon et le renouvellement par son Esprit.

Intercession

J'exhorte donc, en tout premier lieu, à faire des requêtes, prières, intercessions, actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui occupent une position supérieure, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et dignité. Cela est bon et agréable devant Dieu, notre Sauveur... (1 Timothée 2.1-3).

HUMILIONS-NOUS pour :

- avoir géré la terre comme si nous en étions propriétaires, alors que nous n'en sommes que les gérants ;
- notre volonté toujours plus grande de satisfaire nos besoins sans tenir compte de la détresse des pays en développement ;
- avoir, sans y prendre garde, exploité les populations du Sud et même parfois nos propres frères par le biais du commerce international ;

Suggestion de chant : N° 216 JEM Si mon peuple

REMERCIONS-LE pour :

- son pardon offert en Jésus-Christ à tous ceux qui l'implorent et qui sont conscients de leurs péchés ;
- ce dossier « annulons la dette » qui nous rappelle que Dieu a tout prévu afin d'instaurer plus de justice les uns envers les autres et une meilleure répartition des richesses ;
- sa Parole qui reste notre guide en matière de foi et de vie chrétienne et qui est d'une brûlante actualité aujourd'hui ;
- son Saint-Esprit qui peut toucher le cœur de ses enfants afin de les sensibiliser aux souffrances des pays du Sud endettés ;

*Suggestion de Chant : N° 85 JEM Consécration
ou N°93 O Dieu relève-nous*

PRIONS pour :

- que nombreux soient ceux qui seront sensibilisés par les souffrances de ces populations et signeront la pétition ;
- que les chrétiens du monde soient porteurs de pardon les uns envers les autres ;
- que ceux qui ont le pouvoir de faire avancer les choses notamment les nations du G8 prennent part à l'annulation de la dette des 41 pays les plus pauvres ;
- qu'en tant que citoyens du monde, nous acceptions nos responsabilités partagées dans l'endettement de ces pays ;
- plus de transparence et de justice dans les relations financières internationales ;
- que Dieu permette que, sous la pression mondiale, on puisse récupérer les fonds détournés par certains dictateurs ;
- que les futurs emprunts soient assortis de vraies garanties et orientés vers un vrai développement des pays du Sud.

*Suggestion de Chant : N°274 JEM O Dieu vivant
ou N°235 ATG Dieu a tant aimé le monde*



Prédication

La parabole du serviteur impitoyable - Matthieu 18:21-35

Cette parabole traite à la fois d'endettement, d'injustice et de pardon. Ces thèmes n'ont absolument rien perdu de leur actualité. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants luttent contre la pauvreté et se retrouvent pris au piège de l'endettement : le leur et celui de leur pays. Considérant leurs requêtes et cherchant à y répondre, nous sommes encouragés par les paroles de Jésus qui montrent que le royaume de Dieu (v. 23) touche aussi ces domaines.

L'histoire nous pose trois questions :

- Comment faire face au péché dans notre propre vie et dans le monde ?
- Comment répondre à un Dieu miséricordieux ?
- Comment se comporter à l'égard des autres ?

Prise de conscience

Le récit commence par la demande de Pierre qui se rend compte que la question du pardon devient un sujet brûlant (v. 21). Il pose la question à Jésus pour savoir si nous devons vraiment prendre cela au sérieux. Doit-on vraiment pardonner sept fois ? La réponse de Jésus est plutôt radicale : pas sept fois, mais soixante-dix fois sept fois. Notre pardon doit donc être sans limite. Une fois que Pierre aura eu renié son maître trois fois, quel réconfort pour lui de savoir que lui aussi pourra être pardonné (Matt 26:69-75).

La *prise de conscience* de notre besoin de pardon devant Dieu est à la base de notre vie chrétienne. Nous devons aussi *reconnaître* que cette démarche aura des implications sur nos relations à l'égard des autres. En racontant l'histoire du serviteur impitoyable, Jésus cherche à mettre en évidence l'injustice dans l'attitude du serviteur.

Quand nous considérons la question de la dette dans le monde, nous devons commencer par reconnaître qu'il s'agit d'un réel problème de société et que c'est, en fait, une question de justice. Ce n'est pas seulement une question économique ou financière que nous ne comprendrons jamais, mais c'est une ques-

tion de justice qui touche le coeur de Dieu car lui-même est attaché à la justice (Es 61:8).

Acceptation

Notre tendance naturelle est de chercher à mériter le pardon de Dieu, mais en tant que chrétiens, nous devons apprendre à le recevoir gratuitement. C'est seulement là, et quand nous comprenons ce qu'il a coûté à la croix, que nous sommes émerveillés par la grandeur de la grâce et de la miséricorde de Dieu. Dans la parabole, le premier serviteur a *reçu* le pardon du roi, au prix de cette énorme dette que le roi vient d'annuler. Jésus, à plusieurs reprises, a utilisé cette image de l'annulation d'une grosse dette pour nous aider à comprendre le pardon de Dieu à l'égard de notre péché. (Voyez Luc 7:41-43 par exemple). L'apôtre Pierre savait aussi que ce qui caractérisait le peuple de Dieu, c'est qu'il avait *reçu la miséricorde* de Dieu (I Pi 2:10).

Quand nous recevons le pardon de Dieu, nous réagissons par une attitude de reconnaissance et d'amour. Nous savons qu'à partir de là nous lui sommes redevables et que nous ne pouvons le « rembourser » que par une attitude d'obéissance toute simple. Si le premier serviteur avait réagi de cette manière à l'annulation de sa dette, il n'aurait certainement



pas traité son propre débiteur comme il l'a fait.

Si nous croyons pouvoir « en rester là » devant Dieu (après qu'il ait payé un si grand prix), non seulement nous bafouons toute la gloire et la valeur de la croix, mais nous ne pouvons rien attendre comme changement profond dans nos vies. C'était en fait l'attitude du serviteur dit « impitoyable » : déchargé de son obligation de dette, il n'a pas manifesté plus de miséricorde à l'égard de son débiteur *que s'il n'avait pas été gracié*.

Libération

Le grand défi de cette parabole, c'est que notre expérience de la grâce et du pardon de Dieu devrait faire de nous des hommes altruistes et généreux, au lieu d'être naturellement égocentriques et attachés à nos propres besoins. « Vous avez reçu gratuitement » nous dit Jésus « donnez gratuitement » (Matt 10 : 8). Bénéficiaires du pardon de Dieu, nous devons être un peuple qui pardonne, et qui libère ceux qui nous sont redevables. Il ne s'agit pas là d'un devoir mais d'une attitude de coeur (Matt 18:35). Paul a dit aux Ephésiens « d'être bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant réciproquement comme Dieu vous a fait grâce en Christ » (Eph 4:32). Jésus est même

allé plus loin en laissant entendre que le pardon de Dieu à notre égard était fonction de notre attitude « libératoire » à l'égard des autres : « Et quand vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses » (Marc 11:25).

Le Seigneur l'a redit quand il a enseigné ses disciples à prier : « Remets-nous nos dettes comme nous les avons aussi remises à nos débiteurs » (Matt 6:12).

Comment donc appliquer ce principe quand on considère les victimes de la dette dans les pays les plus pauvres ? La vie chrétienne n'est pas passive ou indifférente. L'apôtre Pierre, qui était à l'origine de cette parabole, a lui-même exhorté l'Eglise un peu plus tard : « C'est pourquoi, affermissez votre pensée » (I Pie 1:13). Si nous devons manifester les valeurs de la prière du Seigneur et concrétiser la morale de la parabole, nous allons passer à l'action et faire tout ce que nous pouvons pour libérer ces personnes du poids de leurs dettes.

Cela peut vouloir dire *prier* afin que les nations riches, y compris la nôtre, trouvent des mesures justes pour résoudre le problème de la dette. Cela peut aussi signifier que nous allons *encourager* nos gouvernants et nos représentants quand ils essaieront de prendre des initiatives dans ce sens, ou leur *demande* de la faire s'ils ne le font pas. Et si le problème demeure, cela peut aussi vouloir dire *donner* pour contrecarrer les effets pervers de la dette dans la vie des populations les plus pauvres de la planète. Vous pouvez bien sûr participer aux actions proposées par le S.E.L. pour alléger les conséquences de la dette.

Conclusion

Nous aimons souvent simplifier les histoires et en faire un conflit entre les 'bons' et les 'méchants'. Si nous le faisons pour cette parabole, nous voyons que le 'méchant' est celui qui a refusé de manifester la miséricorde et a jeté son débiteur en prison

(v. 30). Le 'bon' est le maître qui a eu pitié de son débiteur, a annulé sa dette et l'a laissé partir (v.27). Si déjà nous recherchons un moyen pour indiquer le chemin aux pays les plus riches pour savoir comment répondre aux demandes des plus pauvres, ne cherchons pas plus loin.

Prières finales

Seigneur Dieu,

A la création,
Tu nous as donné tout ce qu'il faut pour vivre,
Terre et nourriture pour tous,
L'eau pure et les cieux radieux,
La nature débordante de bonnes choses,
Et, plus que tout,
L'intimité de ton amour.

Pourquoi donc avons-nous tout rejeté en bloc ?
Nous avons dépouillé la terre,
Dilapidé les bienfaits de la nature
Et nous nous sommes parfois appropriés les richesses de la terre
Aux dépens des pauvres et des faibles.

Nous avons mis en place des systèmes
De commerce, de finances et de puissances,
Qui gardent les pauvres à leur place
Tout en nous satisfaisant nous-mêmes
Des fruits éphémères du matérialisme.

Seigneur Dieu, tu peux encore une fois retourner la situation
Que les derniers soient les premiers,
Que la justice avance comme un fleuve,
Dans les traits ravines de nos âmes,
Que ton règne vienne,
Que ta volonté soit faite,
Maintenant, Seigneur Dieu,
maintenant,
Amen.

Père,

A l'approche du nouveau millénaire
Nous te prions d'unir tes enfants et
De mettre dans notre cœur le désir
De marquer ce moment historique
Dans l'Histoire des hommes.
Seigneur, change nos cœurs
Et change les cœurs des grands
de ce monde tant au Nord qu'au Sud ;

Appelle à plus de justice et de compassion
Tous les Etats du monde, riches ou pauvres, prêteurs ou emprunteurs,
Les organismes internationaux privés ou publics
Et tous ceux qui font du commerce avec les pays pauvres,
Afin que l'exploitation cesse et
Que les relations soient justes et transparentes.
Seigneur, permets que nos voix,
précédées de TA voix,
Parviennent jusqu'à ceux qui peuvent changer la situation
Des pays pauvres endettés.
Que le cri de détresse de ces populations
Soit enfin entendu et pris en compte.

Fais de nous, Seigneur, un peuple de Jubilé,
Prêt à partager avec celui qui n'a rien et prêt à pardonner ;
Libre de célébrer le merveilleux cadeau du pardon en Jésus-Christ,
Par des vies transformées par ta puissance et ta grâce.
Au nom de Jésus, nous t'en prions.
Amen.



Réflexion en petits groupes

Séparez votre groupe en trois petits groupes de réflexion (l'idéal c'est d'avoir des groupes de 8-10 personnes car toutes ne parleront pas dans le groupe) et nommez un rapporteur qui guidera la réflexion du groupe : (Veillez à ce que vos trois groupes soient à peu près équilibrés).

Le premier groupe réfléchira sur la justice et l'injustice.

Le second sur l'espérance et la désespérance.

Le troisième sur la puissance et l'impuissance.

Chaque groupe dispose de 20-25 minutes pour réfléchir sur le sujet du groupe. Ensuite le groupe 1 expose aux autres sa réflexion en donnant un résumé des points importants soulevés au sein de son groupe. Puis c'est le tour du second groupe et du troisième. Un responsable de la réflexion est nécessaire pour poser des questions au groupe lors du partage avec les autres. Chacun est libre de poser des questions, d'un groupe à l'autre lors du partage afin que chacun puisse repartir avec une bonne compréhension du problème de la dette internationale.

1. Justice et Injustice

Lisez Lévitique 25.8-27, Matthieu 18.23-35 et 2 Corinthiens 8.13-15. Quels sont les principes du jubilé ? Pourquoi Dieu a-t-il instauré le jubilé ? Demandez au groupe de réfléchir ensuite à ce que signifie la justice et quelle place elle occupe dans la société aujourd'hui. Que pense le groupe du fait que les pays pauvres doivent continuer à verser de l'argent aux pays riches alors que leur pays étouffe sous le poids de la dette ? Début 2009, le salaire minimum interprofessionnel en France s'élève à 1 037 € nets par mois, tandis qu'il était de 43 € au Cameroun, c'est-à-dire 24 fois moins. La dette de ce pays africain en forte baisse depuis 2006 atteignait 11,9 % de son PNB, soit près de 3 milliards d'euros. Si les 6,7 millions de personnes actives camerounaises étaient rémunérées selon la réglementation française, il suffirait de deux semaines pour rembourser la totalité de la dette. Est-il envisageable de proclamer le jubilé dans un monde qui n'a guère de référence par rapport à la Bible ?

2. Espérance et Désespérance

Demandez aux personnes de partager leurs espoirs et leurs rêves, pour eux-mêmes et pour leur famille. Qu'apporte le fait d'avoir de l'espoir ? Que se passe-t-il lorsqu'on espère quelque chose qui ne se produit pas ? Pensez aux sentiments des populations pauvres en Afrique lorsque les prix augmentent et qu'ils ne peuvent plus nourrir correctement leur famille. Imaginez ce que vous ressentiriez si vous deviez choisir entre acheter de la nourriture pour votre famille ou des médicaments pour un de vos enfants malades. Comment et à quelles conditions l'annulation de la dette dans les pays pauvres peut-elle redonner de l'espérance aux habitants ?

3. Puissance et Impuissance

Le Proverbe dit : « *Le riche domine sur le pauvre et celui qui emprunte est l'esclave de celui qui prête.* » (Proverbe 22:7). La notion de puissance est donc liée à la question d'endettement. Quels sont les pièges qui guettent les puissants ? Voir la phrase de Jésus : « *Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent et que les grands les asservissent* » (Matthieu 20:25). Quels sont, d'après vous, les dangers qui guettent les pays occidentaux dans leurs relations avec les pays du Sud si l'on maintient l'endettement ? N'y a-t-il pas là un danger d'ingérence dans la vie des pays pauvres ? Le Jubilé est-il un bon moyen de rompre cette relation d'asservissement ? A quelles conditions ? Faites des propositions concrètes.



SKETCH :

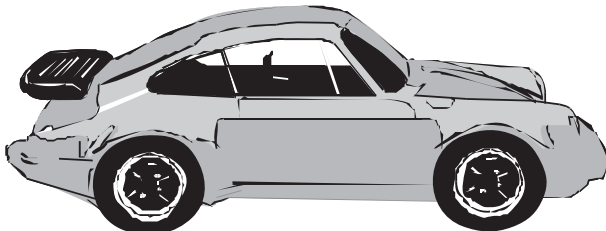
Jaipindsou et Jaipadsou

Message : La dette du Sud est un fardeau impossible à payer, porté par des gens qui ne se sont jamais endettés au départ. Ce sketch est une caricature un peu poussée pour réfléchir sur les implications de l'endettement et ses conséquences sociales.

Personnages : Narrateurs A et B lisent en alternance. On peut avoir jusqu'à quatre narrateurs lisant les lignes en alternance.

Jaipindsou, Jaipadsou, sa femme et son fils miment l'histoire pendant la narration.

Il était une fois un homme riche
(bourré aux as)
 qui a prêté beaucoup d'argent
 à un homme pauvre.
 L'homme pauvre
(qui ne demandait pas mieux)
 ne dépensait pas beaucoup d'argent pour sa
 famille
(qui avait vraiment faim).
 A la place, il est sorti
 faire la fête,
 se faire des copains,
 bien s'amuser, quoi.
 Sa famille pouvait attendre, pensait-il
 un tout petit peu plus longtemps.
 Le prêteur d'argent
 qui était riche
 qui était généreux,
 qui était vraiment cupide,
 trouvait cela très bien.



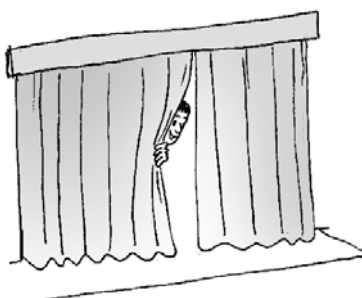
Alors, il l'a aidé à trouver une belle Porsche
 rapide,
 (Oh, qu'elle était rapide !)
 et une résidence secondaire

(Oh, qu'elle était grande !)
 et de beaux habits tout neufs
 (Oh, qu'il était chic !).
 Et puis, pris d'un élan de générosité
 l'homme pauvre
(qui était maintenant plutôt riche)
 a acheté un mixeur pour sa femme
 qui n'avait pas de nourriture
 à mixer.
(Quel manque de gratitude !)
 Mais l'homme était heureux d'avoir aidé.
 Et maintenant
 il mangeait dans des restaurants,
 il mangeait longuement
 il mangeait bien
 mais il ne mangeait jamais
 chez lui.
 Un jour, rempli de bonté
 il a mis son beau costume
 il a pris son gros portefeuille neuf
 il est parti en voiture au magasin
 et il a acheté un uniforme d'école neuf pour son
 fils.
 (Que c'est gentil !)
 Son fils était très content,
 (Merci P'pa !)
 mais il n'avait pas d'argent pour payer l'école.
 (Dommage, pas de cours pour lui).
 Et puis un jour,
 l'homme pauvre
(qui avait dépensé tout son argent)
 est mort.
 Maintenant, l'homme qui lui avait prêté l'argent
 (et qui l'avait aidé à le dépenser)



*pensait qu'il était temps de se faire rembourser (avec des intérêts).
Donc, il a mis son beau costume, et se frayant un chemin entre les mendiants à sa porte, il est monté dans sa grosse voiture pour rendre visite à son vieux copain. Mais découvert qu'il était mort. Oh, dommage. Tant pis, il s'est dit, je demanderai à sa femme de me rembourser. Et c'est ce qu'il fit. Mais évidemment, la femme, qui bêchait et plantait, qui désherbaît et arrosait, qui essayait bien de faire quelques économies, n'avait pas d'argent. Ce n'est pas bien, Il vous faudra travailler plus, dit l'homme riche D'accord, dit la femme, et elle a pris un travail dans une plantation de café qui était vendu au prêteur d'argent, qui était vraiment riche. Mais un beau jour, l'homme riche s'est dit qu'il pourrait faire mieux. Alors il a commencé à prospecter*

*à élargir ses horizons
à diversifier ses sources
et à acheter son café chez d'autres aussi. Et tout d'un coup...
Badaboom !
Les prix ont chuté.
Alors, la femme qui travaillait à la plantation devait travailler plus...
et plus dur...
et encore plus dur...
jusqu'au jour où elle est morte.
Dommage, s'est dit le prêteur d'argent, Donc, il a mis son beau costume, et se frayant un chemin entre les mendiants à sa porte, il est monté dans sa grosse voiture. Je vais trouver son fils, (le petit garnement). Et jusqu'à ce jour le fils de l'homme pauvre bêche et plante, désherbe et arrose, essaie de faire quelques économies pour rembourser la dette.*



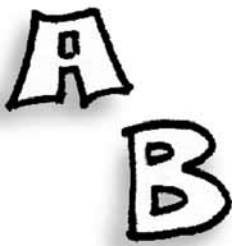
Jeux de mise en situation réelle



Nous avons choisi pour vous deux jeux de mise en situation. Ils permettent d'avoir une idée de la situation au quotidien dans les pays où la dette pèse sur la population.

Ils peuvent aussi aider à maintenir l'attention de l'assemblée après une pause ou une conférence.

Couvrez-vous !



Divisez l'assemblée en deux équipes, la A et la B.

Remettez à l'équipe A un capital de départ de 75 € par personne sauf pour une personne qui n'aura pas de capital au départ et remettez à l'équipe B un budget de 7,5 € par personne plus 75 €. Nous considérons que les adultes de l'équipe A gagnent 75 € par mois et ceux de l'équipe B 7,5 € par mois. Les enfants n'ont aucun revenu.



Chaque équipe peut choisir entre 4 niveaux de couverture sociale pour ses membres. Il ne serait pas normal que tous les membres cotisent pour la même couverture. Désignez un responsable de famille dont la voix est décisive et qui met à jour la liste des revenus des membres et leur couverture sociale. Découpez les cartes d'instruction figurant dans le dossier et faites un tas. Fixez le taux de couverture sociale pour chaque membre de votre équipe. Quand une carte a été utilisée, remettez-la sous le tas des cartes afin qu'elle puisse être à nouveau utilisée.



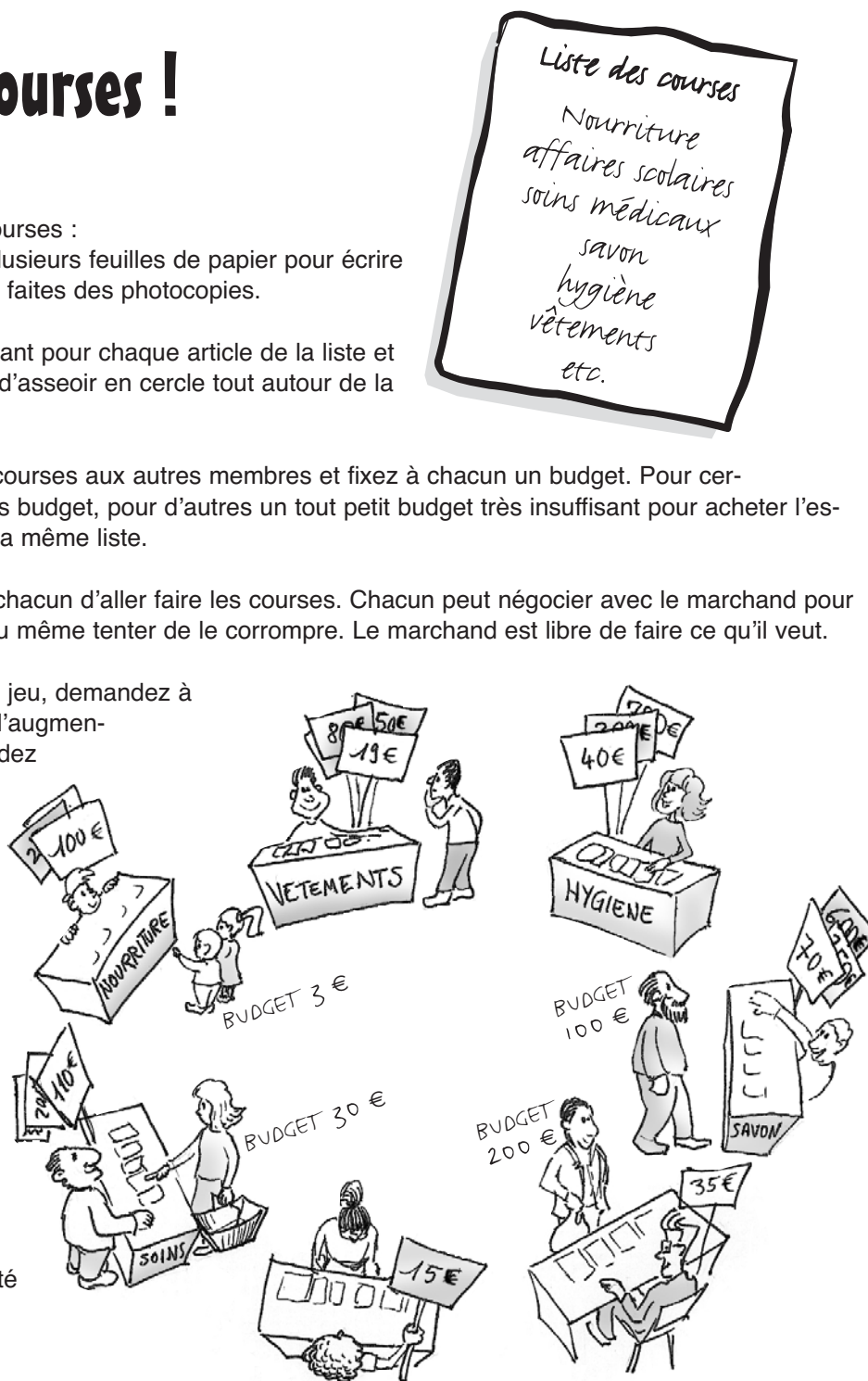
Les membres des deux équipes, à tour de rôle, prennent une carte d'instruction et réagissent en fonction. Quand un membre vient de jouer, il reçoit son salaire et doit payer les charges mensuelles pour sa couverture sociale. Chaque fois qu'une personne n'est pas en mesure de payer un service dont elle a besoin, on lui remet une carte de défaillance. Après trois cartes, la personne est déclarée morte et ne peut plus jouer.

Si la carte d'instruction tirée s'applique à tous les membres de l'équipe, seul le joueur doit payer sa cotisation et il recevra seul le salaire dû mais les membres de son équipe ont une carte de défaillance lorsque leur niveau de couverture sociale est insuffisant. A la fin du jeu, l'équipe comptant le plus grand nombre de personnes en vie a gagné.

Faites vos courses !

1. Dressez la liste des courses :
Prévoyez chez vous plusieurs feuilles de papier pour écrire la liste des courses ou faites des photocopies.
2. Désignez un commerçant pour chaque article de la liste et demandez-leur d'aller d'asseoir en cercle tout autour de la salle.
3. Remettez la liste des courses aux autres membres et fixez à chacun un budget. Pour certains, prévoyez un gros budget, pour d'autres un tout petit budget très insuffisant pour acheter l'essentiel. Mais tous ont la même liste.
4. Ensuite, demandez à chacun d'aller faire les courses. Chacun peut négocier avec le marchand pour faire baisser les prix ou même tenter de le corrompre. Le marchand est libre de faire ce qu'il veut.
5. Après trois minutes de jeu, demandez à plusieurs marchands d'augmenter leurs prix. Et procédez ainsi par intervalles réguliers et ensuite faites un arrêt de jeu.

6. Ce jeu sera suivi d'une discussion. Qu'ont-ils ressenti en jouant en tant qu'acheteurs ? Ou en tant que commerçants ? Est-ce que chacun a essayé de corrompre les marchands ? Est-ce que quelqu'un a triché ou n'a pas respecté la loi ? etc. ?



Vous pouvez ensuite diffuser le clip sur l'annulation de la dette.

Cartes de couverture sociale à découper :

<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence.
<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence.
<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence 	<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence 	<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence
<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence 	<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence 	<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence
<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 1 : 1,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire sous-équipé - pas de médicaments performants - pas de traitement d'urgence.
<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence. 	<p>NIVEAU 2 : 7,5 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - des médicaments indispensables contre la malaria, la diarrhée, les douleurs - pas de traitement d'urgence.
<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence 	<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence 	<p>NIVEAU 3 : 15 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire bien équipé - 10 médicaments indispensables dont des antibiotiques pour toutes les infections - un programme de vaccination obligatoire - pas de traitement d'urgence
<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence 	<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence 	<p>NIVEAU 4 : 75 € par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès à un dispensaire équipé pour répondre à tous les soins - suivi de la grossesse et post-natal - un programme de plusieurs vaccinations obligatoires - un service d'urgence

Activités pour les enfants

Théo B. (9 ans) est passionné de photographies noir et blanc. Il rentre d'un voyage à l'étranger avec ses parents. Il est très fier d'une de ses photos qu'il a d'ailleurs prise en double mais il n'a pas remarqué que des choses avaient changé.

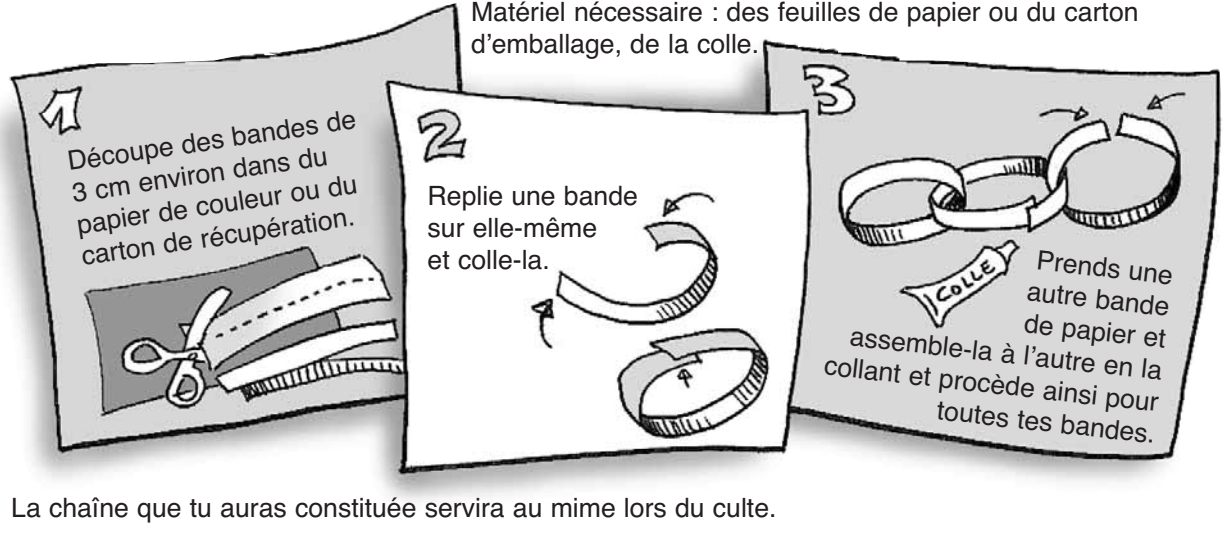
Aide-le à retrouver les cinq erreurs sur la deuxième photographie.



ACTIVITES MANUELLES

Fabrique une chaîne avec tes copains

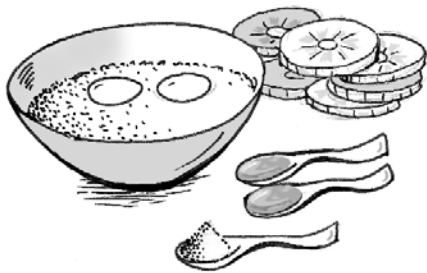
Matériel nécessaire : des feuilles de papier ou du carton d'emballage, de la colle.



La chaîne que tu auras constituée servira au mime lors du culte.

CUISINE

Beignets d'ananas enchaînés flambés

**Ingrédients pour 6 personnes :**

- 2 petites boîtes d'ananas en tranches ou un ananas entier
- 250 g de farine
- 2 œufs
- 2 cuillerées à soupe d'huile
- 1 cuillerée à soupe de sucre semoule
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 verres à liqueur de rhum
- 1 pincée de sel
- 1 bain de friture
- 1 boîte de cure-dents

Temps de**préparation : 40 min****Temps de cuisson : 15 min****Préparation**

Préparez une pâte à beignets : mélangez la farine dans un saladier avec 2 jaunes d'œufs (réservez les blancs), 2 cuillerées à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de sucre semoule et 1 pincée de sel. Ajoutez de l'eau tiède en filet jusqu'à ce que vous obteniez une pâte souple sans être trop fluide. Laissez reposer une heure.

Epluchez l'ananas et coupez-le en rondelles de 7 à 8 mm d'épaisseur.

Vous pouvez aussi le remplacer par des ananas en conserve. Il suffit de bien égoutter.

Quand la pâte a reposé 1 h, montez les blancs en neige très ferme et incorporez-les délicatement à la pâte. Piquez les rondelles de fruits, trempez-les dans la pâte à beignets, puis plongez-les dans le bain de friture bouillant. Laissez les beignets

prendre couleur et retournez-les à mi-cuisson. Puis sortez-les du bain avec une écumoire et mettez-les à égoutter sur du papier absorbant. Dressez les beignets sur un plat de service en les assemblant les uns aux autres avec un cure-dent, saupoudrez-les avec le sucre vanillé, arrosez-les avec le rhum et flambez au dernier moment lorsque tous les beignets sont prêts.

LE SERVITEUR ENDETTÉ... À COMPLÉTER

IL ÉTAIT UNE FOIS UN ROI FORT RICHE QUI AVAIT DE NOMBREUX SERVITEURS A SON SERVICE. UN JOUR, IL APPELLE SES SERVITEURS...

J'ai beaucoup prêté d'argent ces derniers temps. Faites les et qu'on n'ait ceux qui ne doivent encore de l'argent...

66 17



LE JOUR VENU...

JE T'AI PRÊTÉ UNE GROSSE MILLIERS D'EUROS, IL Y A DÉJÀ FORT LONGTEMPS, TU NE M'AS TOUJOURS PAS REMBOURSÉ. IL EST TEMPS QUE TU ME RENDS CE QUE TU ME...

PLUSIEURS MILLIERS D'EUROS, IL Y A DÉJÀ FORT LONGTEMPS, TU NE M'AS TOUJOURS PAS REMBOURSÉ. IL EST TEMPS QUE TU ME RENDS CE QUE TU ME...
VOTRE MAJESTÉ, JE SUIS BIEN PAUVRE ET JE N'AI PAS ASSEZ D'ARGENT POUR REMBOURSER. J'AI QUATRE BOUCHES À NOURRIR



SE T'AI PRÊTÉ CET ARGENT ET TU SAVAIS BIEN QU'UN JOUR TU DEVRAS ME PAÏE MOI CE QUE TU ME DOIS!

VOTRE MAJESTÉ, PITIÉ S'AI UNE FAMILLE À FAIRE VIVRE ET JE N'AI PAS D'ARGENT



LE ROI EST TRÈS FURIEUX ENVERS SON SERVITEUR IL APPELLE SES GARDES

CET HOMME M'A EMPRUNTÉ DE L'ARGENT ET AUJOURD'HUI IL NE VEUT PAS ME PAYER CE QU'IL ME DOIT. QU'ON LE Vende LUI, SA FEMME ET SES ENFANTS ET TOUT CE QU'IL POSSEDE AFIN QU'IL PAÏE SA DETTE !!



PITIÉ PITIÉ, PRENDS PATIENCE ENVERS MOI ET JE TE PAIERAI TOUT.

LE ROI EST ENU DE COMPASSION

BON, TU AS SU TOUCHER MON CŒUR. JE TE LAISSE PARTIR... TA DETTE EST RENSE



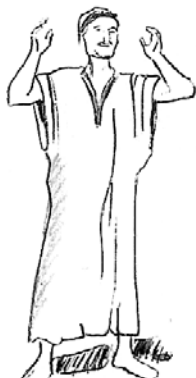
LE SERVITEUR EN SORTANT RENCONTRE UN DE SES COMPAGNONS

HÉ LA! TU ME DOIS DE L'ARGENT N'EST-CE PAS? CE QUE TU ME DOIS. SE T'AI PRÊTÉ 10 EUROS, IL FAUT ME LES RENDRE. RENDS LES MOI !!



MERCI, VOTRE MAJESTÉ, MERCI... MERCI...

JE NE PEUX PAS TE RENDRE TOUT CET ARGENT. JE SUIS JE T'EN SUPPLIE. AIE PITIÉ DE MOI... PRENDS PATIENCE ET SE TE TOUT.



NON! TU DOIS ME RENDRE CE QUE TU ME DOIS.. OU JE TE FAIS JETER EN !!



ET AUSSI TÔT...



QUE JE SUIS MALHEUREUX...
JE RESTERAI
EN PRISON
TANT QUE JE
N'AURAI PAS
TOUT
REMBOURSE



LES AMIS DE L'HOMME ENPRISONNÉ
S'INQUIÈTENT DE NE PLUS LE VOIR AVEC EUX...
OU EST PASSÉ NOTRE
AMI ?

J'AI APPRIS QU'IL
ÉTAIT EN PRISON

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ
JETÉ EN PRISON ?



IL AVAIT EMPRUNTÉ DE L'ARGENT
A JOSEPH ET IL N'A PAS PU
LE REMBOURSER.

IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE
POUR LE SORTIR DE LA !!

OUI ALLONS VOIR LE ROI ET
RACONTONS-LUI CE QUI
S'EST PASSÉ...

POURQUOI A-T-IL FAIT CELA ALORS
QUE LE ROI LUI AVAIT



UN PEU PLUS TÂRD...

"VOTRE MAJESTÉ, NOUS VENONS
D'APPRENDRE QUE NOTRE AMI A ÉTÉ JÉTÉ EN
PRISON PARCEQU'IL DEVAIT DE L'ARGENT A
QUEL QU'UN."

DE TA MAISON !
LE ROI TE FAIT APPELER !!

LES COMPAGNONS DU PRISONNIER AMÈNENT
L'HOMME AUPRÈS DU ROI

"QUI A FAIT CELA ?"

"C'EST L'HOMME A QUI VOUS AVEZ REMIS
LA DETTE"

"QUOI ? IL M'A SUPPLIÉ
ET J'AI ÉTÉ ÉMU DE
COMPASSION... MAIS
MAINTENANT QU'ON ME
L'AMÈNE"

NOUS Y ALLONS VOTRE
MAJESTÉ.



VOICI L'HOMME QUE TU
AS



SERVITEUR.
JE T'AVAIS REMIS EN ENTIER
TA DETTE PARCE QUE TU M'AVAIS
SUPPLIÉ...

VOTRE MAJESTÉ, JE
VOUS EN SUIS TELLEMENT
RECONNAISSANT.

MAIS TU DEVAIS AUSSI AVOIR
PITIÉ DE TON COMPAGNON
COMME J'AI EU ...
MAIS TOI TU L'AS FAIT JETER
EN PRISON POUR ...

LE ROI EST TRÈS FURIEUX ...

... TU SERAS DONC AUSSI JÉTÉ EN
JUSQU'A CE QUE TU M'AIES PAYÉ TOUT CE
QUE TU ME DOIS.
QU'ON !



Activités pour les enfants



Texte à lire : Matthieu 18.23-35

Nous vous proposons une Bande Dessinée que vous pouvez photocopier pour chacun des enfants de la classe. Vous pouvez si vous préférez utiliser la Bible en Français courant.

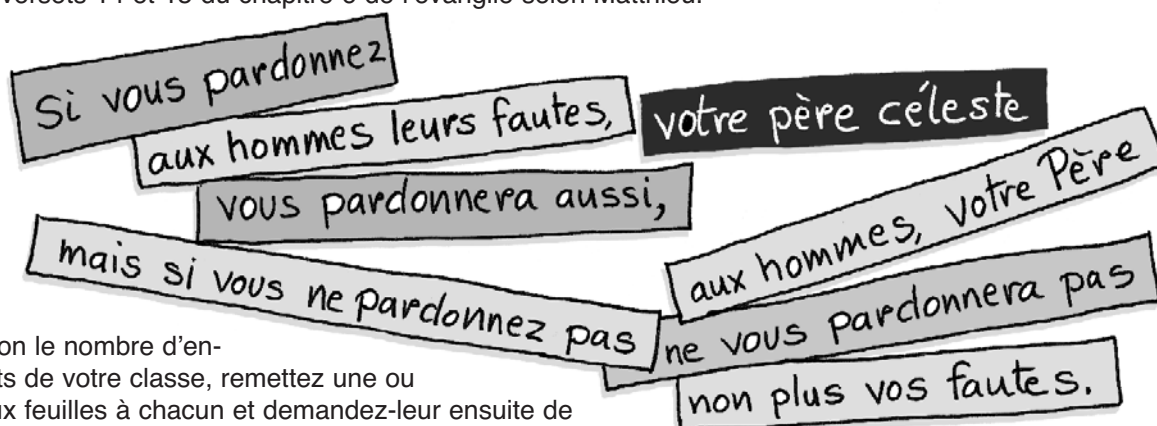
Objectif : Apprendre aux enfants à pardonner à l'exemple de Christ.

Après lecture, vérifiez que les enfants ont bien compris l'histoire en posant les questions suivantes :

- Qui sont les trois principaux protagonistes de l'histoire ?
- Pourquoi le Roi appelle-t-il un de ses serviteurs ?
- Le serviteur a-t-il emprunté beaucoup d'argent ?
- Pourquoi le serviteur n'a-t-il pas remboursé ce qu'il a emprunté ?
- Que fait le serviteur endetté en présence du Roi qui lui demande de lui rembourser l'argent qu'il lui doit ?
- Quelle est la réaction du Roi ?
- Libéré de sa dette, que fait immédiatement ce serviteur ?
- Pourquoi pensez-vous qu'il a réagi ainsi ?

Versets à apprendre : Matthieu 6.14,15

Ecrivez au stylo feutre ou avec un marqueur sur huit grandes feuilles de papier de différentes couleurs les versets 14 et 15 du chapitre 6 de l'évangile selon Matthieu.



Selon le nombre d'enfants de votre classe, remettez une ou deux feuilles à chacun et demandez-leur ensuite de les placer correctement les unes à côté des autres afin de reconstituer le verset.

Demandez à un enfant de lire ces deux versets. Faites-les répéter les versets. Mélangez à nouveau les feuilles et laissez les enfants retrouver le bon ordre.

LE SERVITEUR ENDETTÉ...

IL ÉTAIT UNE FOIS UN ROI FORT RICHE QUI AVAIT DE NOMBREUX SERVITEURS A SON SERVICE. UN JOUR, IL APPELLE SES SERVITEURS ...

J'AI BEAUCOUP PRÊTÉ D'ARGENT CES DERNIERS TEMPS. FAITES LES COMPTES ET QU'ON M'ATTENE CEUX QUI NE DOIVENT ENCORE DE L'ARGENT...

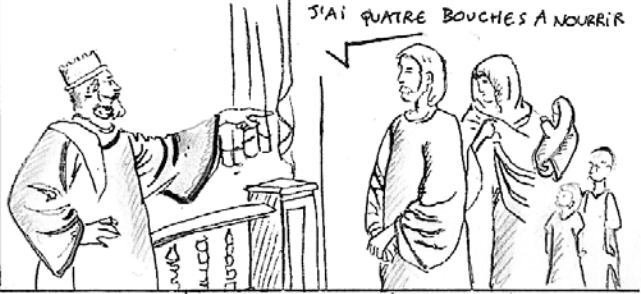
66 74



LE JOUR VENU ...

JE T'AI PRÊTÉ UNE GROSSE SOMME D'ARGENT. PLUSIEURS MILLIERS D'EUROS, IL Y A DESA FORT LONG TEMPS, ET TU NE M'AS TOUJOURS PAS REMBOURSÉ. IL EST TEMPS QUE TU ME RENDS CE QUE TU ME DOIS !

VOTRE MAJESTÉ, JE SUIS BIEN PAUVRE ET JE N'AI PAS ASSEZ D'ARGENT POUR REMBOURSÉ. S'AI QUATRE BOUCHES A NOURRIR



SE T'AI PRÊTÉ CET ARGENT ET TU SAVAIS BIEN QU'UN JOUR TU DEVRAS ME REMBOURSÉ. PAIE MOI CE QUE TU ME DOIS !

VOTRE MAJESTÉ, PITIÉ S'AI UNE FAMILLE A FAIRE VIVRE ET JE N'AI PAS D'ARGENT



LE ROI EST TRÈS FURIEUX ENVERS SON SERVITEUR. IL APPELLE SES GARDÉS

CET HOMME M'A EMPRUNTÉ DE L'ARGENT ET AUJOURD'HUI IL NE VEUT PAS ME PAYER CE QU'IL ME DOIT. QU'ON LE Vende LUI, SA FEMME ET SES ENFANTS ET TOUT CE QU'IL POSSEDE AFIN QU'IL PAIE SA DETTE !!



PITIÉ PITIÉ, PRENDS PATIENCE ENVERS MOI ET JE TE PAIERAI TOUT.

LE ROI EST ENU DE COMPASSION

BON, TU AS SU TOUCHER MON CŒUR. JE TE LAISSE PARTIR... TA DETTE EST RENISE



LE SERVITEUR EN SORTANT RENCONTRE UN DE SES COMPAGNONS

HÉILA ! TU ME DOIS DE L'ARGENT N'EST-CE PAS ? PAIE MOI CE QUE TU ME DOIS. SE T'AI PRÊTÉ 10 EUROS, IL FAUT ME LES RENDRE.

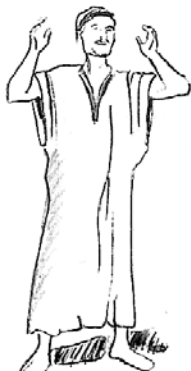
RENDS LES MOI AUJOURD'HUI !



MERCI, VOTRE MAJESTÉ, MERCI... MERCI...



JE NE PEUX PAS TE RENDRE TOUT CET ARGENT. JE SUIS PAUVRE JE T'EN SUPPLIE. AIE PITIÉ DE MOI... PRENDS PATIENCE ET SE TE PAIERAI TOUT.



NON ! TU DOIS ME RENDRE CE QUE TU ME DOIS .. OU JE TE FAIS JETER EN PRISON !!



ET AUSSI TÔT...



QUE JE SUIS MALHEUREUX...
JE RESTERAI
EN PRISON
TANT QUE JE
N'AURAI PAS
TOUT
REMBOURSÉ



LES AMIS DE L'HOMME EMPRISONNÉ
S'INQUIÈTENT DE NE PLUS LE VOIR AVEC EUX...
OU EST PASSÉ NOTRE
AMI ?



J'AI APPRIS QU'IL
ÉTAIT EN PRISON

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ
JETÉ EN PRISON ?

IL AVAIT EMPRUNTÉ DE L'ARGENT
À JOSEPH ET IL N'A PAS PU
LE REMBOURSER.

POURQUOI A-T-IL FAIT CELA ALORS
QUE LE ROI LUI AVAIT REMIS SA
DETTE ?



IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE
POUR LE SORTIR DE LÀ !!

OUI ALLONS VOIR LE ROI ET
RACONTONS-LUI CE QUI
S'EST PASSÉ...



UN PEU PLUS TARD... "VOTRE MAJESTÉ, NOUS VENONS
D'APPRENDRE QUE NOTRE AMI A ÉTÉ JETÉ EN
PRISON PARCE QU'IL DEVAIT DE L'ARGENT À
QUELQU'UN."

"QUI A FAIT CELA ?"
"C'EST L'HOMME A QUI VOUS AVEZ REMIS
LA DETTE."

"QUOI?! IL N'A SUPPLIÉ
ET J'AI ÉTÉ ÉMU DE
COMPASSION... MAIS
MAINTENANT QU'ON ME
L'AMÈNE

NOUS Y ALLONS VOTRE
MAJESTÉ.



SORS DE TA MAISON !
LE ROI TE FAIT APPELER !!



LES COMPAGNONS DU PRISONNIER AMÈNENT
L'HOMME AUPRÈS DU ROI

VOICI L'HOMME QUE TU
AS DEMANDÉ...



MÉCHANT SERVITEUR.
JE T'AVAIS REMIS EN TIÈRE
TA DETTE PARCE QUE TU M'AVAIS
SUPPLIÉ...

VOTRE MAJESTÉ, JE
VOUS EN SUIS TÈLÈMENT
RECONNAISSANT.



MAIS TU DEVAIS AUSSI AVOIR
PITIÉ DE TON COMPAGNON
COMME J'AI EU PITIÉ DE TOI...
MAIS TOI TU L'AS FAIT JETER
EN PRISON POUR 100 DENIERS...



LE ROI EST TRÈS FURIEUX...

... TU SERAS DONC AUSSI JETÉ EN PRISON
JUSQU'À CE QUE TU M'AIES PAYÉ TOUT CE
QUE TU ME DOIS.

QU'ON L'AMÈNE !



FIN

La dette : un problème pour le Sud et pour le Nord

AU SUD



Disparition du cartable

Quand un pays est très endetté, l'Etat ne peut plus créer ou

subventionner des écoles, payer des instituteurs, fournir le matériel indispensable à l'enseignement scolaire. L'argent de l'Etat va d'abord en remboursement de sa dette. Ainsi, ce sont plusieurs milliers d'enfants qui n'ont plus accès à l'enseignement.



7 billets dans la main de la cliente au lieu de 3

Afin de rembourser la dette qui pèse sur le pays, l'Etat doit réaliser des économies. C'est pourquoi il réduit ses dépenses pour la subvention des denrées de base ce qui fait augmenter les prix sur les marchés.

Deux camions au lieu d'un seul



Pour rembourser plus

rapidement la dette extérieure, des mesures sont prises par les gouvernements pour que davantage de produits soient vendus à l'extérieur pour faire rentrer de l'argent dans le pays. On produit donc massivement des denrées exportables. Avant le même pays produisait peut-être la même quantité sans doute moins mais cela servait à nourrir la population locale. Suite à l'endettement, ce qui est cultivé est moins destiné à la population locale que pour les pays riches industrialisés.

Moins de médicaments



Le problème de la dette ne touche guère les personnes riches car elles possèdent suffisamment d'argent pour payer les frais médi-

caux et les médicaments. Mais lorsque la maladie touche une famille pauvre, souvent il faut décider de soigner le malade ou nourrir la famille tellement l'argent fait défaut. Aussi lorsque l'Etat s'est trop endetté et qu'il ne peut plus subventionner la santé de la population, ce sont les plus pauvres qui sont affectés et on trouve très peu de médicaments pour les soins. L'Etat ne peut d'ailleurs pas en acheter à l'étranger.



Des arbres coupés

Pourquoi les pays pauvres

abattent-ils de plus en plus d'arbres ? En partie pour rembourser la dette. En abattant et en vendant de plus en plus d'arbres aux autres pays, ce pays endetté fait rentrer plus d'argent dans son pays qui servira au remboursement de sa dette extérieure.

AU NORD

En tant que consommateurs, nous **sommes heureux de payer bon marché des produits venant des pays du Sud** : mais ces prix ne suffisent pas pour payer justement le travail effectué.

La planète est menacée suite à **l'abattage intensif des arbres** dans les pays qui le vendent aux pays riches afin de payer leurs dettes.

La production de drogue rapportant plus d'argent que d'autres cultures, certains pays du Sud en récoltent de plus en plus et nous la retrouvons maintenant un peu partout dans le monde. En 1993, on a estimé à 50 tonnes la consommation de cocaïne en Europe de l'Ouest. **Le nombre de toxicomanes a doublé** de 1976 à 1995. C'est un fléau pour les nations.

Certaines entreprises du Nord s'installent dans un pays du Sud à cause de la main d'œuvre bon marché. Ces départs créent parfois du chômage en Europe.

A cause de la dette, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est en baisse. **Les pays africains achètent de moins en moins de biens de production** qui contribueraient à leur développement. Ce sont des exportations que nous perdons.



Soirée débat jeunes

La soirée idéale est une soirée-crêpes

Le responsable pose des questions à choix multiples, on forme plusieurs équipes de 3 ou 4 personnes. A chaque bonne réponse, la crêpe est gagnée pour l'équipe.

Le responsable seul possède un exemplaire du questionnaire car la bonne réponse se trouve en italique. Souvent c'est une suite logique. C'est au tour de chaque équipe de répondre même si la réponse à la question précédente est fausse. L'équipe qui gagne reçoit une crêpe à partager.

1 Qui est à l'origine du principe de l'annulation de la dette ?

- a) Le Président Nicolas Sarkozy
- b) *Dieu*
- c) Nelson Mandela

2 Le Jubilé devait se produire à quel intervalle ?

- a) tous les ans
- b) tous les sept ans
- c) *tous les 50 ans.*

3 Quel est le livre qui fait mention du jubilé¹ ?

- a) *Lévitique 25*
- b) 2 Rois 8
- c) Néhémie 9

4 Quel est le personnage biblique qui a reçu l'ordonnance ?

- a) Salomon
- b) David
- c) *Moïse*

5 A qui était-elle destinée ?

- a) *au peuple d'Israël*
- b) aux païens
- c) aux Romains

6 Comment le peuple serait averti de l'année du jubilé ?

- a) par un signe dans le ciel
- b) *aux sons d'un cor*
- c) par l'apparition d'une nouvelle étoile

¹ D'autres textes se trouvent dans Exode 22.14-26 et dans Deutéronome 15.1-15.

7 Trouvez la bonne réponse :

- a) La septième année sera pour vous le jubilé : vous sèmerez, vous ne moissonnerez pas ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous vendangerez la vigne non taillée.
- b) La cinquantième année sera pour vous le jubilé : vous sèmerez, vous moissonnerez ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez pas la vigne non taillée.
- c) *La cinquantième année sera pour vous le jubilé : vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez pas la vigne non taillée.*

8 Quelle est l'affirmation juste ?

- a) La terre ne se vendra pas à titre personnel ; car la terre est à moi, car vous êtes chez moi comme immigrants et comme résidents définitifs.
- b) La terre se vendra à titre définitif ; car la terre est à moi, car vous êtes chez moi comme immigrants et comme résidents temporaires.
- c) *La terre ne se vendra pas à titre définitif ; car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme immigrants et comme résidents temporaires.*

9 Combien de fois le peuple juif a-t-il mis en pratique le jubilé au cours de l'Histoire ?

- a) 39 fois
- b) 2 fois
- c) *jamais selon les informations bibliques*

10 Le jubilé concerne trois domaines qui sont :

- a) le pardon, la propriété et Israël
- b) *la dette, la propriété et l'esclavage*
- c) la dette, la propriété et le pardon

11 Pourquoi la dette est-elle devenue insupportable ? (plusieurs choix possibles)

- a) *Baisse du cours des matières premières*
- b) Manque de ressources (matières premières, minerais etc.) dans le pays
- c) *Hausse des taux d'intérêt en dollars*



12 Quel est le rôle joué par la crise du pétrole dans l'endettement des pays en développement ?

- a) Les pays pauvres se sont endettés pour payer leur facture de pétrole
- b) *L'afflux des pétrodollars dans les banques occidentales a servi de prêts pour de nombreux pays en développement*
- c) Cela n'a rien à voir

13 Pourquoi les banques occidentales ont-elles prêté de l'argent à ces pays ?

- a) Pour faire fructifier l'argent confié par leurs clients
- b) Sur la demande des pays pauvres
- c) Pour s'installer ensuite avec leur enseigne dans le pays

14 Pourquoi les pays pauvres se sont-ils endettés ? (deux réponses possibles)

- a) Parce qu'on le leur a proposé
- b) Parce qu'ils avaient besoin d'argent pour leur développement
- c) Pour acheter du cacao et du café

15 Que propose le collectif pour l'annulation de la dette des pays pauvres ?

- a) L'annulation des dettes privées, bilatérales et multilatérales impayables des pays les plus pauvres d'une manière juste et transparente
- b) L'annulation des dettes bilatérales et multilatérales impayables des pays les plus pauvres d'une manière juste et transparente
- c) Le report d'une manière juste et transparente de la dette des pays pauvres, mais ces pays continueront à payer leurs dettes l'année suivante

16 Pourquoi lancer une pétition mondiale ?

- a) Pour montrer que de nombreuses personnes désirent cette annulation en vue de convaincre les dirigeants des 8 grandes puissances les plus industrialisées dans le monde
- b) Pour mettre à jour les statistiques sur le nombre de chrétiens engagés dans l'Eglise
- c) Pour recueillir le maximum de noms et d'adresses pour vendre ensuite le fichier à une société de VPC

17 Le S.E.L. et d'autres organismes dans le monde ont fait circuler une pétition à ce sujet. Combien de signatures ont-ils recueillies ?

- a) 20 000
- b) 400 000
- c) 24 millions

18 Quelle somme consacrent en moyenne chaque année les pays en développement au remboursement de la dette ?

- a) 256 milliards de dollars
- b) 356 milliards de dollars
- c) 456 milliards de dollars

19 Quel est actuellement le montant de la dette des pays en développement ?

- a) 230 milliards de dollars
- b) 2 500 milliards de dollars
- c) 3 200 milliards de dollars

20

En 2008, combien d'Etats parmi les 41 ayant intégré l'IPPTE ont rempli toutes les conditions requises pour bénéficier d'une remise de dette ?

- a) 23 pays
- b) 27 pays
- c) 32 pays

21

Un pays ne figure pas dans la liste des 41 pays pauvres très endettés dont 32 pays d'Afrique. Lequel ?

- a) Afrique du Sud
- b) Côte d'Ivoire
- c) Honduras

² Nom donné au groupe des sept plus grandes puissances économiques (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni - ainsi que la Fédération de Russie) chargé de coordonner les mesures à prendre pour régler les problèmes économiques mondiaux.

*Après avoir donné des bases sur le sujet,
diffusez le montage pour animer ensuite le débat.*

ACTUALITE BRÛLANTE DU JUBILÉ AUJOURD'HUI

LEVITIQUE 25,8-34



Principes :

- Le pays est à Dieu (verset 23)
- La propriété privée est normale, le commerce est permis
- Mais l'inégalité est limitée
- Affranchissement des esclaves, repos de la terre. Chacun retrouve ses biens après 50 ans
- Cette justice assure la sécurité (verset 18)

Aujourd'hui :

- La dette du Tiers-Monde
- Les réformes agraires
- Ni égalitarisme, ni injustice : équilibre entre propriété et partage, entre libéralisme égoïste et collectivisme destructeur
- Exploitation des ressources naturelles, protection des sols
- Justice : source de paix



Que faire :

- Prier pour des économistes et des politiciens pour mettre ces principes en action
- Vivre le jubilé dans l'Eglise par le partage, une nouvelle attitude (Luc 4.19 ; Actes 2.44,45 ; 4.32-35)



CERCLE DE DAMES

Pétition* : l'exemple d'Esther

Qui aurait pu imaginer qu'une femme juive, Esther, femme du Roi Assuérus régnant sur le trône royal de Suse sauverait de la mort le peuple juif face à un décret approuvé par le Roi ? C'est pourtant ce que nous lisons dans le livre d'Esther. (demandez aux dames du groupe de lire tout ce livre pour la réunion).

Il s'agit d'un partage autour du personnage d'Esther. Les notes que nous vous transmettons ne servent qu'à vous guider pour poser des questions pour poursuivre l'échange.

QUI ? QUAND ? OÙ ? QUOI ? COMMENT ?

QUI ?

Portrait d'Esther

On sait d'elle qu'elle était jeune, pure, et d'une grande beauté. Elle a perdu son père et sa mère et a été adoptée par son cousin Mardochée, qui était déjà son tuteur lorsque ses parents étaient en vie (2.7). Elle était juive mais cachait ses origines à son mari selon les ordres de Mardochée (2.10). Elle était de nature soumise et raisonnable (2.15). Elle était empreinte d'amour et de respect pour Mardochée (4.4). Bien que promue reine suite à la disgrâce de la reine Vasti, et avec les faveurs du roi, elle craignait pour sa vie de paraître en présence du roi pour faire une requête (4.10-11). Elle prenait soin de faciliter ses demandes (5.4,7-8). Était-ce un manque de courage ou de la sagesse tout simplement ? Cela se discute. Mais elle mettait toute sa confiance en son Dieu (4.15,16). A la fin du livre, nous retrouvons une Esther qui a pris courage et qui rapporte seule ses requêtes au roi, qui avoue ses origines au roi (7.3,4; 8.13) et qui prend de l'initiative (8.3,5,6). Suite à ce qui s'est passé, les Juifs instituèrent une fête appelée la fête de Pourim en commémoration (9.32).

QUAND ?

On trouve dans ce livre l'expression « c'était au temps de ». Elle apparaît cinq fois dans la Bible (Genèse 14.1,2 ; Esdras 7.1 ; Jérémie 1.3;

Ruth 1.1 et Esther 1.1). Les commentaires assimilent Assuérus à Xerxès 1^{er} (486-465), lequel dut effectivement faire face à une révolte générale avant de pouvoir véritablement régner sur son empire.

OÙ ?

L'histoire se déroule à Hôdou et Kouch (en hébreu), ces deux mots désignent approximativement le territoire actuel de l'Inde et de l'Ethiopie (1.1).

QUOI ?

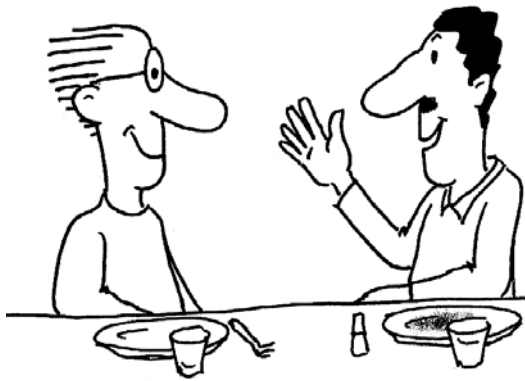
Les 10 chapitres du livre d'Esther nous relatent la destitution de la reine Vasti qui refusa de se présenter devant le roi son mari lorsqu'il la fit appeler à l'occasion d'une fête (1.10-12) et la conséquence de l'insoumission de cette femme qui avait osé défier le roi (1.13 à 2.4). Puis, la sélection d'Esther parmi les plus belles vierges de toutes les provinces et l'accueil favorable du roi (2.4-18). Ensuite nous assistons à une conspiration à l'encontre du roi que la reine Esther et Mardochée ont déjouée en la rapportant au roi (2.21-23), puis vint l'édit de mort contre les Juifs demandé par Haman (3.8-15). C'est à ce moment que l'on verra Esther agir avec courage pour sauver son peuple. Elle se présentera d'elle-même devant le roi, planifiera un festin pour lui présenter sa requête (à partir du chapitre 5).



COMMENT ?

C'est par sa seule voix, entourée des nombreux jeûnes et prières du peuple Juif, qu'elle changera le cours de l'Histoire de son peuple. Elle n'a pas tenté de mener une insurrection contre Haman désireux de voir disparaître le peuple Juif, elle a choisi de faire part de ses soucis contre ce projet destructeur. Aujourd'hui notre voix, VOTRE voix, peut aussi aider à construire un lendemain meilleur sans dette pour les 41 pays les plus pauvres dans le monde qui souffrent du fardeau de la dette ? Sommes-nous prêtes à adresser un recours à nos autorités pour qu'elles allègent le poids de la dette qui pèse injustement sur les épaules d'une population qui, elle, n'a pas emprunté et qui paie pourtant aujourd'hui ?

* Pétition vient du mot latin *Petitio* du verbe *petere* « chercher à atteindre ».



QUI CHOISIR COMME COMPAGNONS DE TABLE ?

Avec ce jeu, ce ne sera plus un problème.
On tire une carte et on recherche ses deux compagnons.

Le riz figure dans notre buffet, mais savez-vous quels sont les principaux pays producteurs ?



RANG	PAYS	PRODUCTION en milliers de tonnes*
1	Chine	182 059
2	Inde	137 690
3	Indonésie	54 151
4	Bangladesh	39 800
5	Viêtnam	35 790
6	Thaïlande	30 292
7	Myanmar	25 364
8	Philippines	14 603
9	Brésil	13 193
10	Japon	11 342
11	USA	10 125
12	Pakistan	8 320
13	Corée du Sud	6 435
14	Egypte	6 125
15	Cambodge	5 986
16	Népal	4 290
17	Nigeria	3 567
18	Madagascar	3 393

Le principe est simple.
Après avoir photocopié
ce tableau et découpé
chaque case.

On met tous les éléments dans une corbeille et les participants au buffet tirent chacun un papier. On doit ensuite retrouver la production de chaque pays.

Pour ceux qui ont tiré un chiffre correspondant au rang, une fois que la production et le pays sont retrouvés, on laisse quelques minutes à ces personnes pour aller se placer au rang correspondant à la production. Trois compagnons de table sont ainsi rassemblés. Chaque fois qu'un rang est trouvé, l'équipe va se servir. C'est toujours utile d'avoir un ordre pour se servir au buffet.

*Sources :
FAO et ONU (2005)



REPAS EXOTIQUE ET ENDETTEMENT

Nous sommes nombreux à apprécier les mets venus d'ailleurs. Mais pour qu'ils puissent apparaître sur notre table, il a fallu que certains aliments et épices soient importés. Le pays exportateur de ces ingrédients indispensables pour la préparation de ces mets exotiques n'a pas eu la possibilité de discuter des prix. Ce sont les pays riches qui ont décidé pour lui.

Le buffet que nous vous proposons met en valeur les richesses du Sud.

Principe :

Sur la table du buffet figureront mélangés des aliments exportés par le Sud vers le Nord et des aliments consommés par le Sud. Une fiche présentera chaque aliment. Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter d'autres aliments que vous trouvez plus facilement dans votre région. Vous trouverez ci-après des informations que vous pourrez facilement scotcher sur une nappe en papier. Si vous préférez coller les feuilles, rappelez-vous que le premier producteur mondial de gomme arabique¹ est le Soudan (en 2009, la production est tombée à un tiers des 30 000 tonnes annuelles). Cela représentait tout de même en 2008, 50 millions de dollars de devises. De 1993 à 2007, l'Union Européenne a été la première importatrice de gomme pour environ 20 000 tonnes d'une valeur proche de 432 millions de dollars. Cependant, cette activité témoigne également de la faiblesse structurelle de l'économie soudanaise. En effet, l'agriculture emploie plus de 80 % de la population active obligeant l'Etat à importer de nombreux produits manufacturés dont le coût est nettement supérieur à celui de la gomme arabique.

Informations² à placer près du plat qui en contient :

- **Cannes à sucre** : sucrier rempli de sucre. Le Kenya produit 4 661 mt de canne à sucre, bien devant l'Ethiopie (2 450 m.t.³) et la Côte d'Ivoire (1469 m.t.)
- **Avocat** : nous trouvons sur nos marchés des avocats provenant du Guatemala.
- **Banane** : provenance Cameroun production 790 000 tonnes en 2007
- **Banane plantain** : Rwanda production 2 600 m.t.
- **Café** : le Brésil est le premier producteur de café et aussi le premier exportateur. Arbuste du genre Coffea de la même famille que les gardénias et quinquinas. Il existe 60 espèces dont les trois principales sont le Coffea Arabica (origine d'Ethiopie), le Coffea canephora (origine d'Afrique occidentale et centrale) en général du robusta et le Coffea liberica (origine du Libéria et de Côte d'Ivoire). Les Américains sont les principaux consommateurs, la France arrive seulement au cinquième rang après l'Italie, devancée par l'Allemagne et le Japon. En France, on a importé 59 375 t de café en provenance du Brésil en 2006.
- **Cacao** : provenance Côte d'Ivoire: 80 % de la production mondiale se répartit entre 9 pays dominants sur 45 : Ghana, Indonésie, Brésil, Nigeria, Cameroun, Equateur, Malaisie, République dominicaine et Côte d'Ivoire qui représente 40 % de la production mondiale. En France, on consomme chaque année 6,9 kg de chocolat par habitant.
- **Riz** : Madagascar. Consommé souvent trois fois par jour, le riz est l'aliment de base à Madagascar avec une consommation moyenne de 200 kg par an par habitant. Avec une production annuelle de plus de 3,5 millions de tonnes, Madagascar doit importer 200 000 tonnes de riz chaque année pour couvrir ses besoins (FAO 2007). La Chine est le premier pays producteur de riz paddy (30,7 %) suivie par l'Inde (21,6 %). Source : FAO 2003
- **Boulettes de boeuf aux cacahuètes** : le Brésil est le 1^{er} producteur mondial de bovins.
- **Thé** : le Kenya est le 4^e producteur de thé au monde (9 %) avec une production annuelle de 328 000 tonnes FAO 2008 ; il est précédé par la Chine (27 %), l'Inde (24 %) et le Sri Lanka (9 %). Contrairement aux autres pays, le Kenya ne consomme que 5 % du thé qu'il produit et est devenu en 2004 le 1^{er} exportateur de thé avec 21 % de parts de marché, devant le Sri Lanka et la Chine. L'UE figure au premier rang des importateurs de thé avec 215 000 t.
- **Eau** : actuellement, un milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable et 2,5 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires améliorées. Alors qu'un Européen peut disposer de 3 500 m³ d'eau par an, un Africain doit se contenter en moyenne de 50 m³. La situation risque de s'aggraver suivant la croissance démographique. Selon le Conseil mondial de l'eau, cette ressource pourrait devenir rare pour 3,5 milliards d'êtres humains d'ici 2025.
- **Vanille** : Crème anglaise pour accompagner la yaourtis au chocolat. On en trouve sur nos marchés provenant de Madagascar.
- **Plateau de fruits exotiques** : ananas, mangues, goyaves, papayes, etc.
- **Salade de fruits en conserve**. Par exemple, on trouve des litchis en conserve qui proviennent du Sud et d'autres boîtes de fruits exotiques.
- **Poissons** : en 2006, 77 % du poisson consommé par l'homme provenait de pays en développement. (FAO 2008)

1. Ingrédient de base de la colle à papier

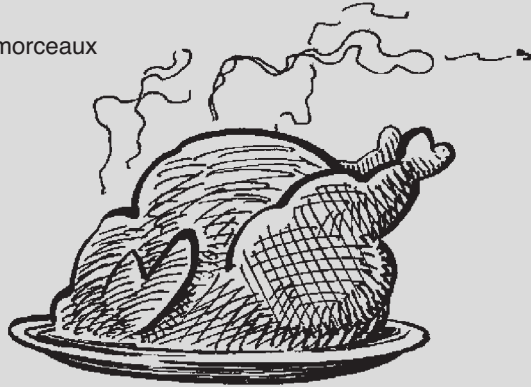
2. Les données proviennent du Quid2007 en majorité sauf indications précises

3. m.t. = milliers de tonnes

Recette du poulet sauce arachide (Tchad)

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1 kg d'émincé de poulet ou 1 poulet coupé en morceaux
- 2 oignons
- 5 tomates moyennes
- 3 cuillerées à soupe d'huile
- 2 gousses d'ail
- sel
- poivre
- paprika
- 1/2 l de bouillon de volaille
- 4 cuillerées à soupe de farine
- 2 verres de beurre d'arachide
- 5 cuillerées à soupe de crème fraîche



Préparation

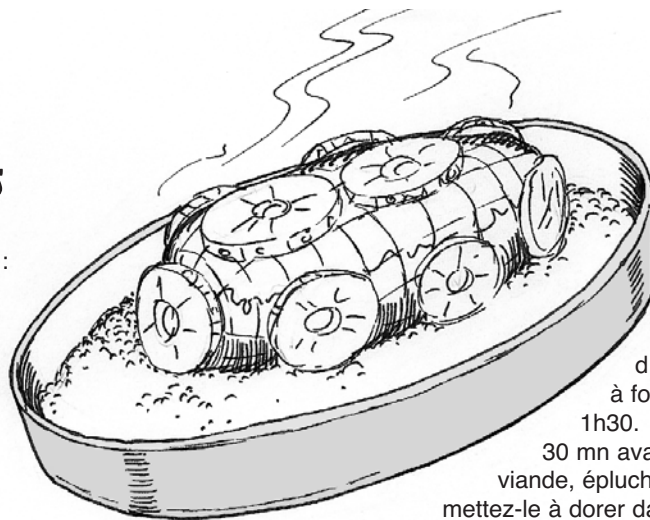
Faites revenir les oignons émincés dans l'huile chaude, ajoutez les morceaux de poulet et faites dorer de chaque côté. Ajoutez l'ail, le sel, le poivre, le paprika et saupoudrez de farine. Plongez les tomates quelques minutes dans de l'eau bouillante pour ôter la peau. Ajoutez ensuite les tomates pelées et le bouillon de volaille. Laissez mijoter pendant 1 h ou 30 mn si vous utilisez une Cocotte-minute. Avant de servir, sur feux doux, ajoutez le beurre d'arachide et la crème fraîche en remuant bien quelques minutes sans laisser bouillir.

Filet de porc des îles

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 kg de filet de porc
- 2 verres de riz
- 1 gros oignon
- 1 boîte d'ananas
- 1 cuillerée à café de curry
- 1 pointe de cayenne
- 1/2 de verre d'huile
- 1 petit verre de rhum
- sel et poivre

Temps de préparation assez long
Temps de cuisson : 1h30



Préparation

Salez et poivrez le filet de porc. Mettez-le dans un plat allant au four avec un verre d'eau dans le fond et laissez cuire à four moyen (environ 180°) pendant 1h30.

30 mn avant la fin de la cuisson de la viande, épluchez l'oignon, hachez-le finement et mettez-le à dorer dans une grande sauteuse avec 1/2 verre d'huile. Ajoutez le riz, remuez le mélange à la cuiller en bois quelques instants jusqu'à ce qu'il prenne couleur. Mouillez alors d'eau (1 fois 1/2 le volume de riz), salez d'une pincée de gros sel, ajoutez le curry et une pointe de cayenne et laissez cuire à découvert jusqu'à ce que le riz ait entièrement absorbé l'eau (20 minutes environ). Ouvrez la boîte d'ananas, égouttez les tranches et réservez le jus. Mettez les tranches d'ananas à griller 2 bonnes minutes de chaque côté. Mettez dans une petite casserole le jus de la boîte d'ananas, ajoutez le rhum et faites chauffer sur feu très doux. Lorsque la viande est cuite, dressez le rôti sur un long plat de service, disposez dessus les tranches d'ananas grillées et entourez-le du riz. Versez le contenu de la casserole qui contient le jus d'ananas et le rhum dans le plat de cuisson de la viande, mélangez et versez en saucière.

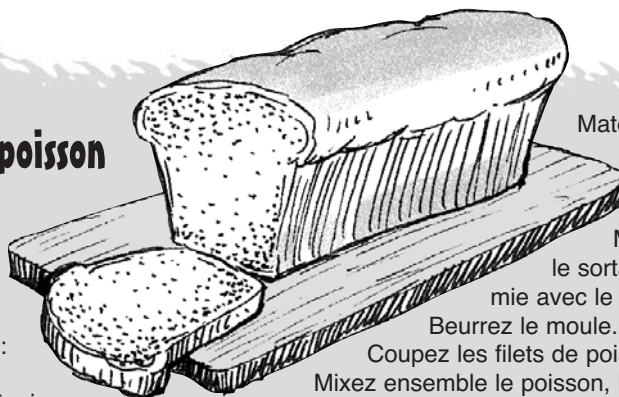
Un DIP exotique pour 10 personnes :

Prévoir des rondelles de concombres, des bâtons de carottes, de céleri, de courgettes, des bouquets de chou-fleur très frais et bien blanc, de brocolis, des quartiers de tomates ou des tomates cerises, des radis, des lamelles de poivrons verts et rouges, des artichauts cuits, des feuilles d'endives, des champignons.

Pour la sauce : Mixez la chair de deux avocats légèrement citronnés pour éviter qu'ils noircissent et mélangez à de l'huile d'olive et deux gousses d'ail. Salez et poivrez. Consommez rapidement. Chacun trempera le légume de son choix dans le bol de sauce.



Pain de poisson à la bisque



Préparation : 20 min.
Cuisson : 45 min.

Ingrédients pour 5 ou 6 personnes :

- 500 g de filets de poisson
- 150 g de mie de pain rassis
- 4 dl de lait
- 2 œufs + 2 jaunes
- 120 g de beurre
- 1,5 dl de crème fleurette
- 1 boîte (1/2) de bisque de homard
- sel et poivre.

Matériel : un moule à charlotte ou un moule à cake

Préparation

Mettez le beurre à température ambiante en le sortant à l'avance du réfrigérateur. Arrosez la mie avec le lait tiède et laissez-la tremper 20 min.

Beurrez le moule. Faites préchauffer le four th. 61/2 — 190 °.

Coupez les filets de poisson en morceaux.

Mixez ensemble le poisson, la mie de pain légèrement pressée entre les doigts, le beurre, le sel et le poivre. Incorporez ensuite, toujours au mixer, les œufs entiers battus, puis les jaunes. Versez la préparation dans le moule.

Remplissez aux deux tiers la lèche-frite du four avec de l'eau chaude.

Posez-y le moule. Laissez cuire pendant 45 min. en rajoutant au fur et à mesure de l'eau chaude dans la lèche-frite si nécessaire.

En fin de cuisson, délayez le contenu de la boîte de bisque avec la crème fleurette, dans une casserole à fond épais. Réchauffez à feu doux en fouettant, mais sans laisser bouillir.

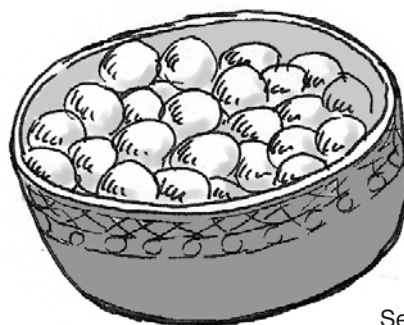
Une fois la cuisson terminée, démoulez le pain de poisson sur un plat de service, préalablement chauffé. Nappez-le de la bisque brûlante et servez aussitôt.

Boulettes de bœuf aux cacahuètes

Préparation : 45 min.
Cuisson : 5 min.

Ingrédients :

- 300 g de bœuf
- 100 g de mie de pain
- 100 g de lard fumé
- 50 g de cacahuètes non salées
- 60 g d'oignons
- 1 dl de lait
- 30 g de beurre
- 1 œuf
- 50 g de farine
- du persil haché
- sel et poivre
- un bain de friture



Préparation

Faites cuire l'oignon haché au beurre blanc.

Faites tremper le pain dans le lait chaud.

Hachez la viande et le lard fumé. Mélangez le tout avec les cacahuètes, l'oignon, le pain et le persil haché. Liez avec l'œuf entier.

Assaisonnez. Formez des boulettes avec cette préparation. Les rouler dans la farine, puis les faire cuire dans la friture très chaude. Servir avec du persil frit.

Les boulettes de bœuf s'accompagnent d'une sauce tomate et peuvent se consommer avec les bananes plantains ou du riz au choix.

Recette de beignets de bananes (Cameroun)

Ingrédients pour 10 personnes :

- 2 kg de bananes très mûres
- 350 g de farine de maïs ou semoule de blé
- 150 g de sucre en poudre
- 20 g de levure de boulanger
- 1 l d'huile de tournesol
- 1/2 verre d'eau

Préparation

Epluchez les bananes très mûres et écrasez-les dans un saladier. Délayez la levure et le sucre dans l'eau. Versez la levure et le sucre dans le saladier et mélangez avec les bananes.

Ajoutez la farine de maïs ou la semoule de blé au fur et à mesure jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Laissez reposer une heure.

Formez des petites boules de pâtes et faites-les frire dans une friteuse ou un bain d'huile chaude. Laissez refroidir avant de déguster ces délicieux beignets.



Yaourtise au chocolat nappée de crème à la vanille des îles

- 2 pots de yaourts bulgares
- 1 pot de beurre mou
- 1 pot de cacao non sucré
- 3 pots de sucre en poudre
- 4 pots de farine
- 2 cuillères à soupe de gingembre
- 3 œufs
- 1 paquet de levure alsacienne
- 1 sachet de sucre vanillé
- un peu de sucre glace pour décorer

Préparation

Fouettez ensemble le beurre mou avec le sucre en poudre et la vanille. Ajoutez les œufs un à un, puis le cacao, le gingembre. Alternez ensuite le yaourt et la farine. Terminez par la levure. Mélangez bien. Versez la pâte obtenue dans de petits moules à gâteaux bien beurrés et faites cuire à four moyen thermostat 5/6 jusqu'à ce que la pointe d'un couteau enfoncée dans la pâte ressorte sèche. Démoulez et poudrez de sucre glace. Servez avec une crème anglaise à la vanille.

Note : attention la pâte gonfle. Vous pouvez si vous préférez faire cuire votre gâteau dans un moule rectangulaire et le découper ensuite.